

Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

Rapport global 2022

- **Brabant-Wallon**
- **Communauté Germanophone**
- **Ville de Tournai**

- Arrondissement Bruges
- Région Boom-Mechelen-Lier
- Région Campine
- Région Midwest
- Région Middenkust
- Région Waasland

Colophon

Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi – Rapport global 2022

Deze publicatie is ook beschikbaar in het Nederlands onder de titel : « Tellingen dak- en thuisloosheid – Globaal rapport 2022 »

Une publication de la Fondation Roi Baudouin

Rue Brederode 21 - 1000 Bruxelles

Promoteurs

Prof. dr. Koen Hermans, LUCAS, Centrum voor Zorgonderzoek en Consultancy – KU Leuven

Prof. Dr. Martin Wagener, CIRTES – UCLouvain

Chercheurs

Evelien Demaerschalk, LUCAS, Centrum voor Zorgonderzoek en Consultancy – KU Leuven

Nicolas De Moor, CIRTES – UCLouvain

Nana Mertens, LUCAS, Centrum voor Zorgonderzoek en Consultancy – KU Leuven

Coordination pour la Fondation Roi Baudouin

Françoise Pissart, Directrice

Caroline George, Coordinatrice de projet senior

Nathalie Troupée, Project & Knowledge manager

Dépôt légal D/2848/2023/06

Numéro de référence 3908

Mars 2023

Avec le soutien de la Loterie Nationale. Cette publication peut être (gratuitement) commandée en ligne ou téléchargée sur notre site internet www.kbs-frb.be

Avant-propos

Dormir à la rue, être contraint de loger chez des amis ou dans la famille, chercher un foyer sûr pour ses enfants... La problématique du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi revêt de multiples facettes, encore sous-exposées. Pour pouvoir lutter efficacement contre ce phénomène, disposer de données claires, fiables et comparables est indispensable.

Pour la troisième année consécutive, la Fondation Roi Baudouin a soutenu des équipes de recherche (UCLouvain CIRTES et LUCAS KU Leuven) pour réaliser de nouveaux dénombrements des personnes sans-abri et sans chez-soi. Ceux-ci ont eu lieu fin 2022 à Tournai, dans le (une partie du) Brabant Wallon), et dans la Communauté germanophone. En Flandre, les dénombrements ont eu en 6 zones (Boom-Mechelen-Lier, arrondissement de Bruges, Midwest, Middenkust, région (de soins) de Campine et Waasland) grâce à un soutien financier du Département flamand du Bien-être, de la Santé publique et de la Famille. Pas moins de 98 villes et communes ont été impliquées dans ces dénombrements, qui se sont déroulés en collaboration avec 356 partenaires sur le terrain.

Ce rapport reflète les résultats de ces dénombrements et dresse des constats généraux. Il contient également des enseignements importants sur le processus de dénombrements, de façon à pouvoir reproduire ceux-ci à l'avenir. Car l'objectif final est bien de donner une impulsion à l'organisation de dénombrements récurrents et uniformisés en Belgique, dont les données permettront de lutter de manière efficace contre le sans-abrisme et l'absence de chez-soi.

Les 98 villes et communes concernées peuvent d'ores et déjà utiliser les données disponibles pour ajuster leur politique locale. De son côté, la Fondation Roi Baudouin poursuivra ces dénombrements, en collaboration avec les chercheurs, dans un avenir proche (octobre 2023). Du côté francophone, des discussions sont en cours avec différents territoires tels que La Louvière, Mons, Verviers, et la province de Luxembourg pour organiser des dénombrements financés par le SPW Intérieur et Action Sociale. Du côté de la Flandre, de nouvelles collaborations – et un cofinancement – sont prévus avec les villes de Gand et de Louvain (où un deuxième dénombrement aura lieu). Un dénombrement sera également organisé dans la ville d'Anvers..

Nous tenons, avec les équipes de recherche, à remercier tous les acteurs impliqués pour leur précieuse collaboration. Pour les villes et communes concernées, c'était un premier exercice, qui a nécessité aussi bien des efforts que du courage politique. Sans elles, et les plus de 350 organisations activement impliquées, ces dénombrements n'auraient pas été possibles.

Structure

1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte
2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie
3. Résultats des dénombrements
4. Quelques constats marquants
5. Enseignements et prochaines étapes

1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte

Etude MEHOBEL : Measuring homelessness in Belgium (2016-2018)

- Financement : BELSPO
- Collaboration : LUCAS, HIVA, ULiège et La Strada
- Objectif de l'étude: une méthodologie scientifiquement étayée et socialement validée pour mesurer le sans-abrisme et l'absence de chez-soi en Belgique et suivre leur évolution
- Recommandation Un dénombrement 'point-in-time' national

1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte

Contexte politique : Accord de coopération concernant le sans-abrisme et l'absence de chez-soi, 12 mai 2014

Objectif	Une politique inclusive, globale, intégrée et coordonnée en matière de sans-abrisme et d'absence de chez-soi en Belgique.
Définition légale du « sans-abrisme et absence de chez-soi »	Situation dans laquelle une personne ne dispose pas de son logement, n'est pas en mesure de l'obtenir par ses propres moyens et n'a dès lors pas de lieu de résidence, ou réside temporairement dans une maison d'accueil en attendant qu'un logement soit mis à sa disposition.
Les parties signataires souscrivent à la typologie ETHOS	Les parties signataires reconnaissent la typologie ETHOS (European Typology on Homelessness and Housing Exclusion) comme définition cadre conceptuelle du sans-abrisme et absence de chez-soi. Cette définition cadre constitue un instrument d'identification des catégories de personnes sans-abri et sans chez-soi.
Importance de la collecte de données (art. 17)	Les parties signataires reconnaissent que l'échange de données collectées entre les signataires apporte une plus-value. Une meilleure coordination et harmonisation des données disponibles permettra de développer les connaissances nécessaires à la politique de prévention et de lutte contre le sans-abrisme et absence de chez-soi.

“ Si nous voulons faire avancer les choses politiquement, des chiffres objectifs et mesurables seront extrêmement importants. ”

Koen Rombouts - Echevin politique sociale locale Ravels - Président Welzijnszorg Kempen

1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte

- Définition européenne de consensus = la **typologie ETHOS**
- Cette typologie comporte 13 situations de vie, à classer en 4 catégories :
 - Sans-abrisme (1,2)
 - Absence de chez-soi (4-6)
 - Logement instable (7-10)
 - Logement insuffisant (11-13)

		Catégorie opérationnelle	Situation de vie	Définition générique
Catégorie Conceptuelle	SANS ABRIS	1 Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation
		2 Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix
	SANS LOGEMENT	3 Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion 3.2 Logement provisoire 3.3 Hébergement de transition avec accompagnement	Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		4 Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes	Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		5 Personnes en hébergement pour immigrés	5.1 Logement provisoire/centres d'accueil 5.2 Hébergement pour travailleurs migrants	Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants
		6 Personnes sortant d'institutions	6.1 Institutions pénales 6.2 Institutions médicales (*) 6.3 Institutions pour enfants / homes	Pas de logement disponible avant la libération Reste plus longtemps que prévu par manque de logement Pas de logement identifié (p.ex. au 18 ^e anniversaire)
	LOGEMENT PRÉCAIRE	7 Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées 7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abri	Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an)
		8 Personnes en habitat précaire	8.1 Provisoirement hébergé dans la famille/chez des amis	Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement
			8.2 Sans bail de (sous-)location	Occupation d'une habitation sans bail légal Occupation illégale d'un logement;
			8.3 Occupation illégale d'un terrain	Occupation d'un terrain sans droit légal
		9 Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location)	Quand les avis d'expulsion sont opérationnels
			9.2 Avis de saisie (propriétaire)	Quand le prêteur possède un avis légal de saisie
	LOGEMENT INADÉQUAT	11 Personnes vivant dans des structures provisoires/non conventionnelles	11.1 Mobile homes	Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel
11.2 Construction non conventionnelle			Abri, baraquement ou cabane de fortune	
11.3 Habitat provisoire			Baraque ou cabane de structure semi permanente	
12 Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés	Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction		
13 Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables		

1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte

- **ETHOS Light**

- Outil européen :

- Comprend ETHOS 1-6, 8 et 11
- Développé pour la recherche

Catégorie opérationnelle	Définition/situation de vie
1. Dans l'espace public	Vivre dans l'espace public
2. En hébergement d'urgence	Structures d'accueil à seuil bas et de courte durée
3. En foyer d'hébergement pour personnes sans-abri	Centres d'accueil et hébergements provisoires. Durée < 1 an.
4. Personnes sortant d'institution	Devoir séjourner plus longtemps dans l'institution faute d'une solution de logement ou sortir de l'institution sans solution de logement
5. En logement non conventionnel	Vivre dans une tente, une caravane, une cabane, un garage, un squat... faute d'une solution de logement
6. Chez des membres de la famille/amis	Vivre temporairement chez des connaissances, amis ou des membres de la famille par manque de logement

+ 7^e catégorie : menace d'expulsion

Conclusions étude MEHOBEL :

“ *Le dénombrement est très important pour nous en tant que ville, car des chiffres concrets sont nécessaires au développement de politiques adaptées. Ce dénombrement nous donnera les outils nécessaires pour mettre en place des actions et atteindre les plus vulnérables.* ”

Natacha Waldmann

Echevine de politique sociale, de la santé et de l'enseignement d'Ostende

- De nombreuses méthodes différentes, mais peu d'harmonisation entre les Régions et le pouvoir fédéral
- Pas de statistiques nationales et pas de statistiques comparables
- ETHOS Light comme outil de recherche
- Attention particulière accordée au sans-abrisme 'caché' :
 - vivre dans un logement non conventionnel (ETHOS Light 5)
 - séjourner temporairement chez des amis/des membres de la famille (ETHOS Light 6)
- Ne pas se concentrer seulement sur des méthodes concrètes, mais aussi sur les principes qui déterminent la collecte de données

1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte

Principes d'une stratégie belge de monitoring, définis dans MEHOBEL:

“
La participation d'acteurs aussi variés dans ce projet met en évidence une dimension collective à la problématique du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi.
”

*Catherine Vande Vyvre
Coordinatrice locale
Relais social Brabant Wallon*

- La stratégie est incluse dans un plan stratégique **national**, basé sur un engagement clair des décideurs politiques
- **ETHOS** est la définition cadre commune
- Faire apparaître la **diversité** et la **complexité** de la population concernée
- Principe **éthique** : exclure tout impact négatif pour les personnes sans-abri et sans chez-soi
- Pas seulement des chiffres, mais aussi des **récits de vie** sur les gens derrière les chiffres
- Coordination par (un réseau de) chercheurs d'instituts de recherche et/ou d'expertise en collaboration avec le **Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale**

1. Cadre légal, MEHOBEL & contexte

MEHOBEL : Cartographier le sans-abrisme et l'absence de chez-soi par une combinaison de 6 méthodes de mesure :

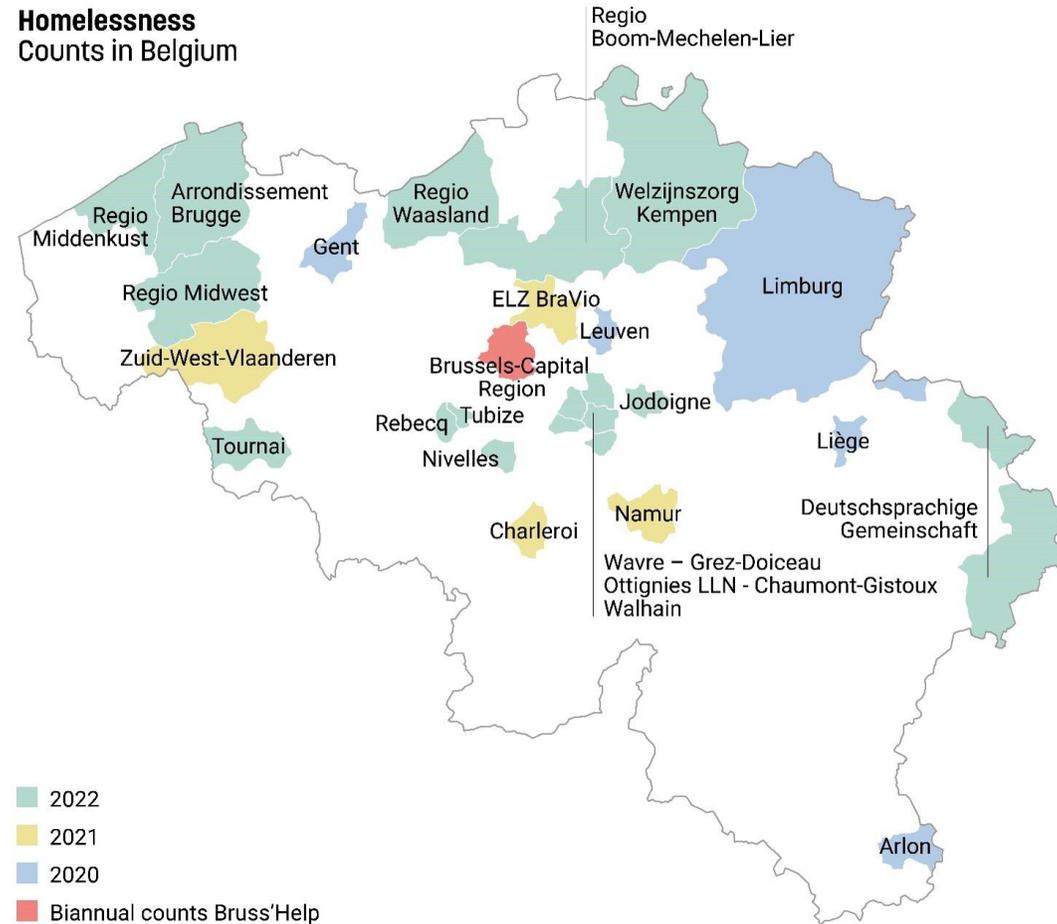
1. Organisation d'un dénombrement national
2. Statistiques annuelles sur les adresses de référence
3. Intégration d'ETHOS Light dans les systèmes d'enregistrement des services
4. Statistiques annuelles sur le nombre d'expulsions
5. EU SILC : statistiques sur l'accessibilité financière et la qualité des logements
6. Statistiques annuelles sur les listes d'attente pour des logements sociaux



Ces recommandations de recherche constituent la base de la note du groupe de travail interfédéral, dirigé par le Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, sur le suivi du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi en Belgique.

2. Dénombrement 'point-in-time': la méthodologie

Dénombrements organisés depuis 2020:



2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

Le dénombrement : **un processus de 12 mois**

- Opérationnalisation
- Approbation formelle par le pouvoir local (ville/commune et CPAS)
- Coordinateur local : inventaire de tous les services
- Formation de tous les services concernés par les chercheurs
- Préparation du dénombrement en rue : qui participe au comptage, de quelle manière ?
- Jour / semaine du dénombrement fin octobre
 - Les services font un repérage de la situation de logement des personnes/usagers à l'aide d'ETHOS Light le jour/la semaine du dénombrement
 - Séjour dans la ville/commune ou dernier domicile dans la ville/commune
 - Compléter le questionnaire : avec la personne ou par le service
- Analyse des données par les chercheurs
- Focus groups afin d'analyser les résultats et de fournir des cas vécus
- Rapport final

2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

Inventaire de tous les services locaux : répartition en **6 pôles**

“ *Grâce à la collaboration de dizaines d'organisations nous avons une vue plus claire sur la situation globale de la région entière.* ”

*Ria Pattyn
Présidente Cluster Welzijn DVV
Midwest*

- **Services pour personnes sans-abri ou sans chez-soi :**
accueil de nuit, centres d'accueil, logements de transit, travail de rue
- **Services de première ligne :**
service social du CPAS, relais social, ONE, service social de la mutualité, maisons médicales
- **Institutions :**
prison, aide à la jeunesse, psychiatrie, accueil de personnes handicapées, hôpital
- **SNCB et police**
- **Services de proximité :**
espaces d'information et de rencontre, restaurants sociaux, comités de quartier, associations bénévoles
- **Acteurs du logement :**
sociétés de logement social, agences immobilières sociales

2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

Opérationnalisation d'ETHOS 1 : **Dans l'espace public**

Personnes qui vivent dans l'espace public

Opérationnalisation d'ETHOS 2 : **En hébergement d'urgence**

Personnes qui séjournent dans des structures d'accueil à seuil bas et de courte durée : accueil d'hiver ou de nuit

Opérationnalisation d'ETHOS 3 : **En hébergement d'urgence pour personnes sans-abri ou séjour provisoire**

Personnes qui séjournent dans des centres d'accueil ou en hébergement temporaire (max. un an) : centre de crise, accueil résidentiel, logement supervisé sans bail et logement de transit du CPAS

2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

Opérationnalisation d'ETHOS 4: En institution

- Institutions :
 - Prison
 - Hôpital général
 - Hôpital psychiatrique
 - Aide à la jeunesse
 - Habitat protégé
 - ILA
 - Centre d'accueil Fedasil
- Qui :
 - **Personnes sortant d'institution** : qui quittent l'institution dans le mois après le jour du dénombrement sans solution stable de logement;
 - Personnes qui séjournent **plus longtemps** dans l'institution par manque d'une solution stable de logement

Opérationnalisation d'ETHOS 5: En logement non conventionnel

- Logement non conventionnel :
 - Squat
 - Garage
 - Caravane, roulotte sans domicile
 - Logement sans contrat de bail
 - Logement sans accès aux équipements de base
 - Voiture
 - Tente
 - Autre
- Qui :
 - Personnes qui vivent dans une caravane, une cabane, un garage, un squat, une habitation sans salle de bain ou cuisine, une habitation sans contrat de bail... faute de logement.

2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

Opérationnalisation d'ETHOS 6: **chez des membres de la famille/amis/connaissances**

- Personnes qui, par manque de logement, vivent temporairement chez des membres de la famille ou des amis.

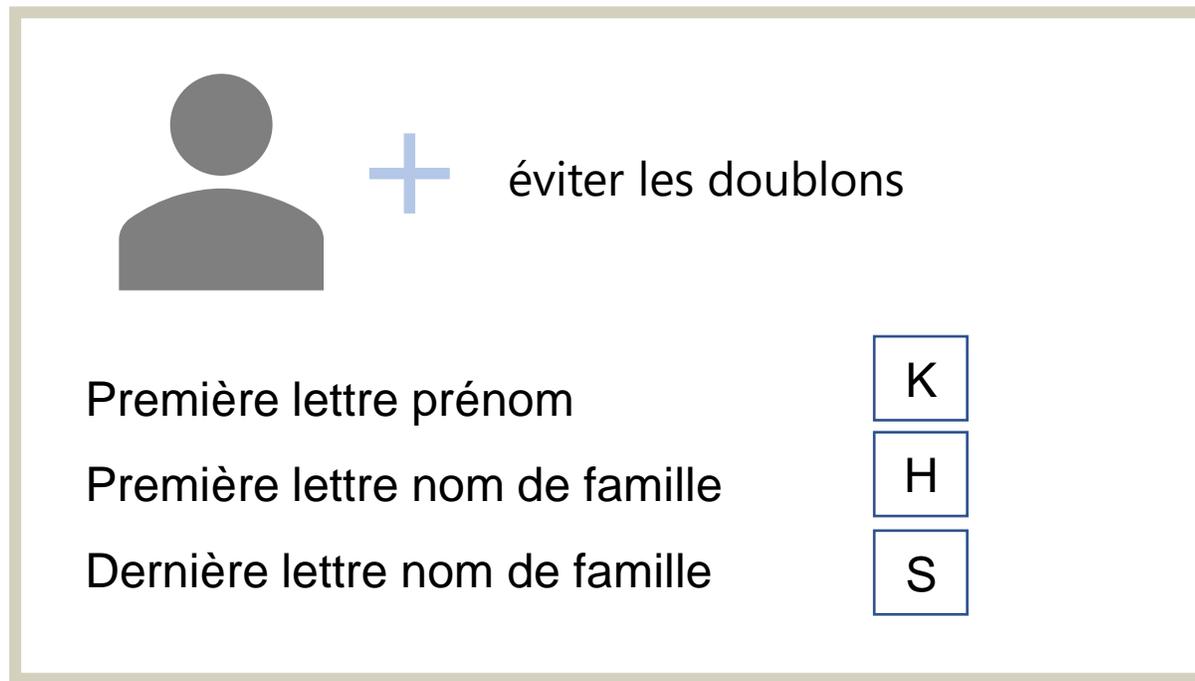


7^e catégorie / situation de vie ajoutée

- Dans un logement, avec **menace d'expulsion**
- Qui :
 - Personnes qui doivent quitter leur logement dans le mois suivant le jour du dénombrement à cause :
 - D'une décision judiciaire d'expulsion qui leur a été notifiée
 - D'une obligation de quitter les lieux à la suite d'une déclaration d'insalubrité
 - D'une obligation de quitter les lieux à la suite d'une déclaration d'inhabitabilité
 - D'un délai de préavis arrivé à échéance
 - D'un délai de préavis qui arrive à échéance [dans le mois suivant le jour du dénombrement]

2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

Les chercheurs identifient les doublons à l'aide d'un **identificateur personnel**



Procédure en trois phases :

- Les services complètent l'identificateur
- Les chercheurs identifient les doublons
- Les chercheurs suppriment l'identificateur

2. Dénombrement 'Point-in-time' : la méthodologie

Les réfugiées suite à la guerre en Ukraine ont également été comptabilisés :

Brabant-Wallon	73 personnes
Communauté germanophone	25 personnes
Tournai	25 personnes
Zorgregio Kempen	441 personnes
Arrondissement Brugge	267 personnes
Regio Waasland	64 personnes
Regio Boom-Mechelen-Lier	93 personnes
Regio Middenkust	153 personnes
Regio Midwest	79 personnes

Pour favoriser la comparabilité entre les années, les réfugiés ukrainiens **n'ont pas été inclus dans les chiffres présentés dans la suite.**

BRABANT-WALLON

(Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceaux, Jodoigne, Nivelles, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Rebecq, Tubize, Walhain, Wavre)

28/10/2022

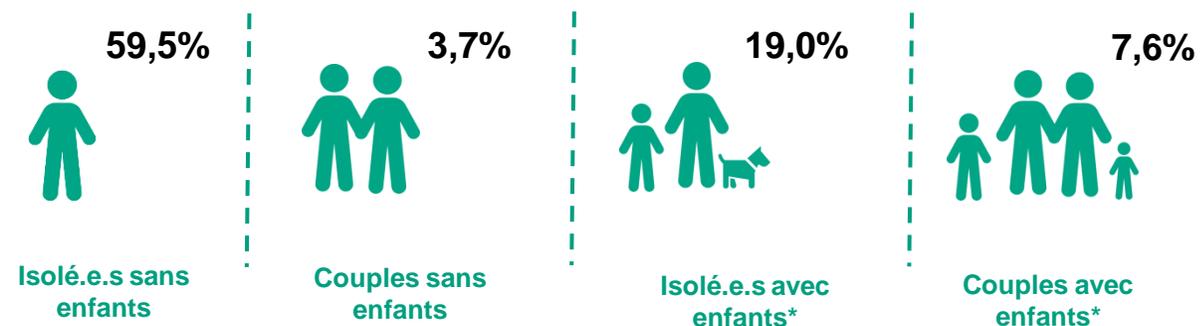
43 organisations participantes

-
- Nouveau Relais Social et développement des partenariats
 - Vaste zone avec des réalités locales spécifiques
 - Toutes les catégories ETHOS sont présentes (peu d'hébergement d'urgence)
 - Nombre important d'enfants dénombrés
 - Chiffres liés au passé institutionnel relativement bas (aussi en lien avec l'offre de services)

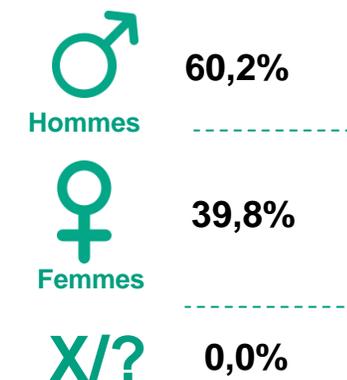
Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#621)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#267)	%
1 - Espace public	33	5,3	81,8	18,2	1	0,4
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	3	0,5	33,3	66,7	1	0,4
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	224	36,1	44,2	55,8	181	67,8
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	53	8,5	81,1	18,9	11	4,1
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	76	12,2	73,7	26,3	12	4,5
6 - Chez des parents / amis / tiers	221	35,6	64,3	35,7	61	22,8
7 - Menace d'expulsion	10	1,6	50,0	50,0	0	0,0
Situation 28/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	1	0,2	100,0	0,0	0	0,0

Ménage

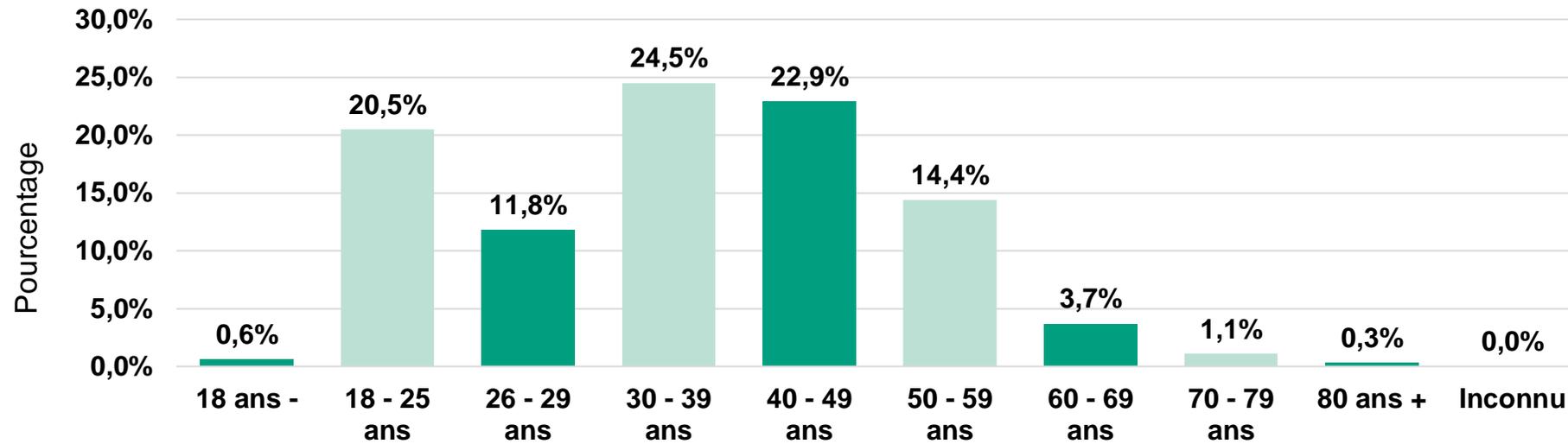


Genre



* Les enfants ne partagent pas nécessairement les mêmes conditions de logement que leurs parents

Âge



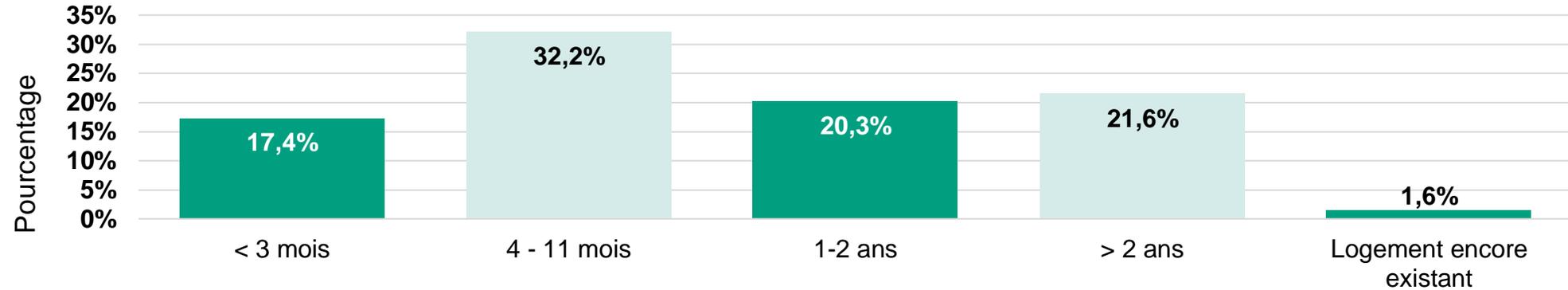
Nationalité



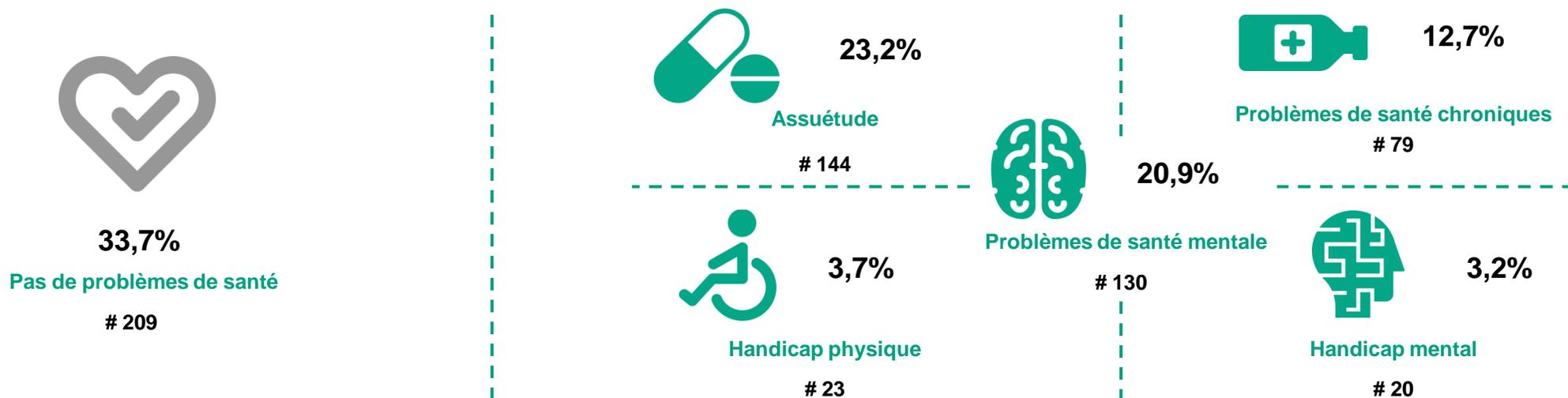
Parmi les non-Belges



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



Santé (suspicion de)



10,1%

63

Public cible
Housing First

Passé en psychiatrie / cure



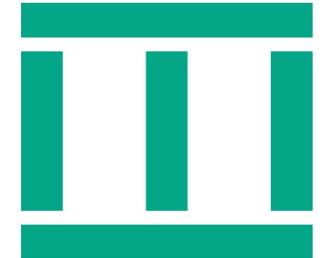
13,2%

Passé en aide à la
jeunesse



3,7%

Passé en prison



9,3%

Passé institutionnel

Définition: > 2 ans en situation de sans-abrisme ou absence de chez-soi
(suspicion de) problématique psychique / assuétude

Revenu



15,0%

Aucun revenu



9,0%

Revenu du travail



1,4%

Revenu informel



72,1%

Revenu de remplacement
ou allocation*

* Doubles comptages éliminés

VILLE DE TOURNAI

28/10/2022

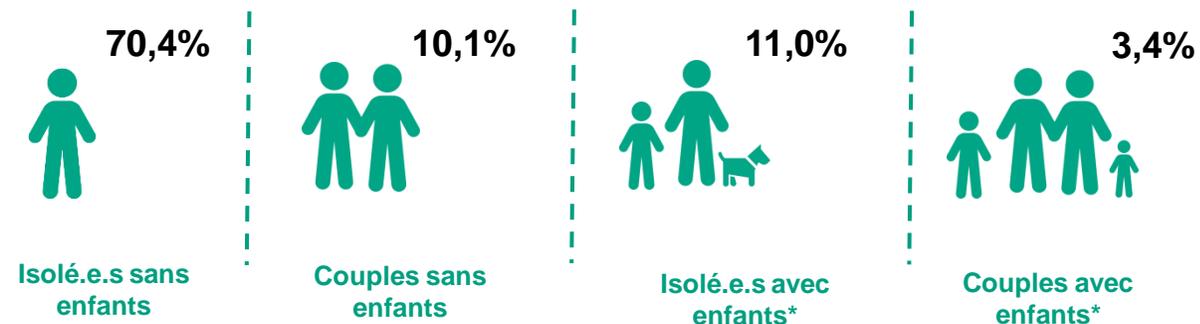
33 organisations participantes

- Grande implication des services
- Situation transfrontalière
- Présence relativement importante de personnes avec un passé lié à la psychiatrie et/ou la prison

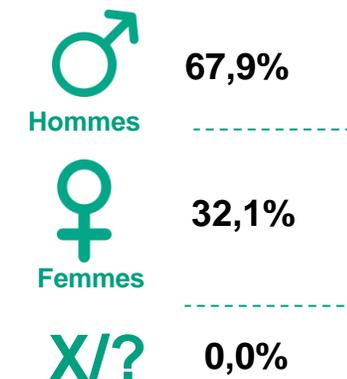
Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#408)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#96)	%
1 - Espace public	26	6,4	80,8	19,2	1	1,0
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	18	4,4	88,9	11,1	0	0,0
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	100	24,5	51,0	49,0	48	50,0
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	42	10,3	90,5	9,5	2	2,1
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	83	20,3	71,1	28,9	25	26,0
6 - Chez des parents / amis / tiers	110	27,0	67,3	32,7	16	16,7
7 - Menace d'expulsion	7	1,7	57,1	42,9	4	4,2
Situation 28/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	22	5,4	63,6	36,4	0	0,0

Ménage

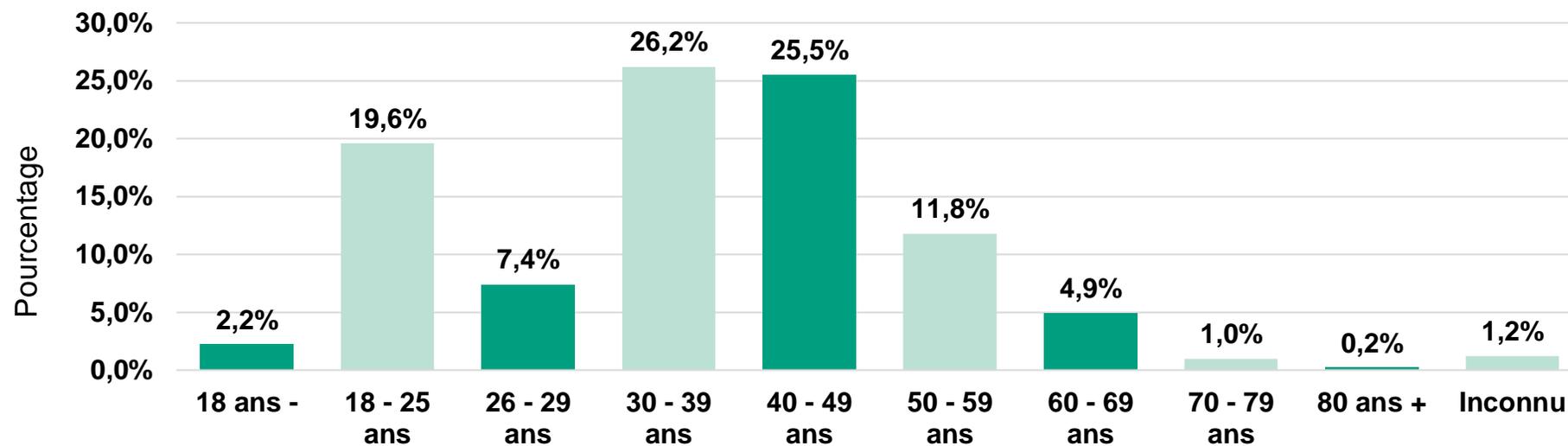


Genre



* Les enfants ne partagent pas nécessairement les mêmes conditions de logement que leurs parents

Âge



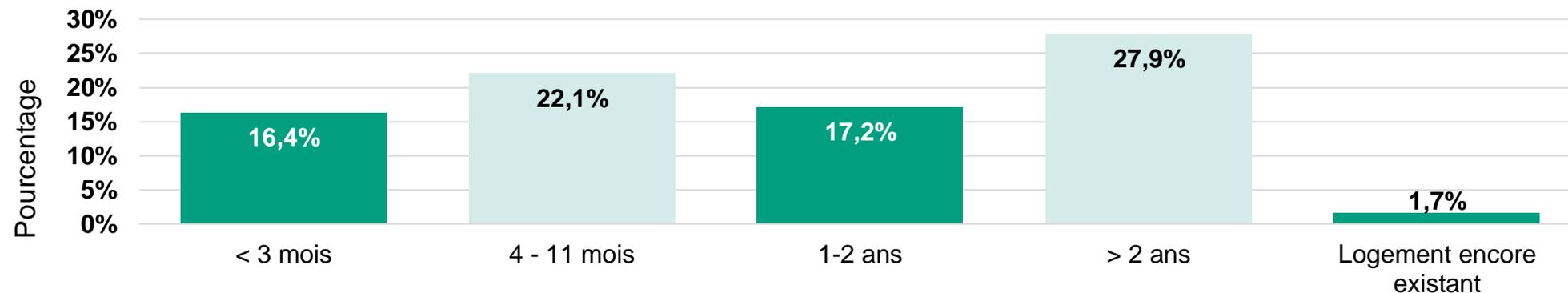
Nationalité



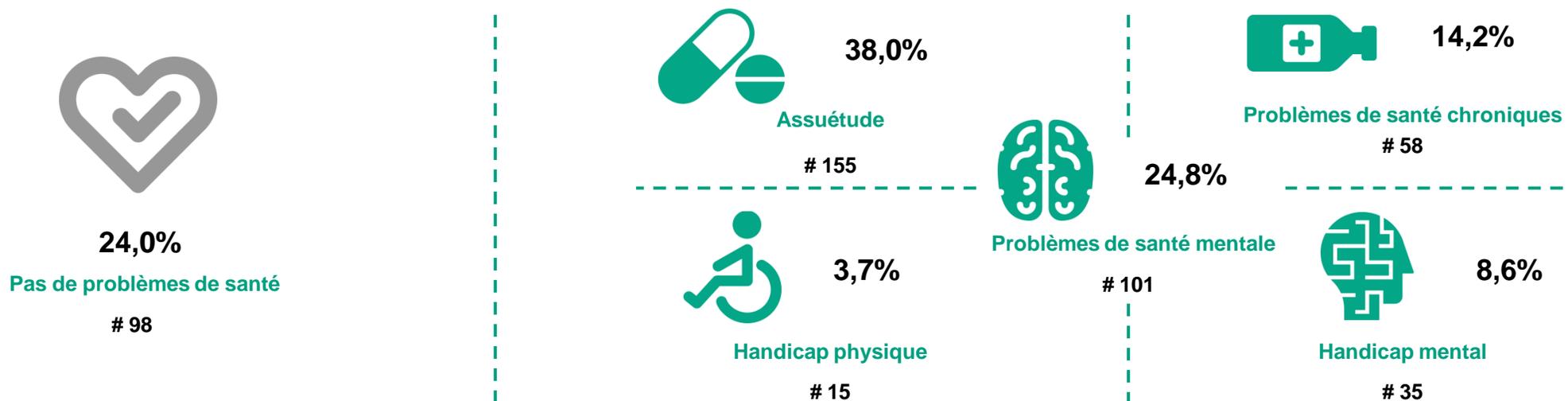
Parmi les non-Belges



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi

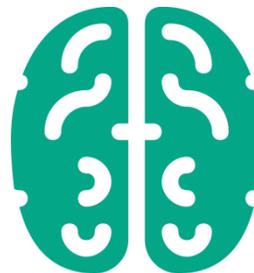


Santé (suspicion de)



19,4%
79
Public cible
Housing First

Passé en psychiatrie / cure



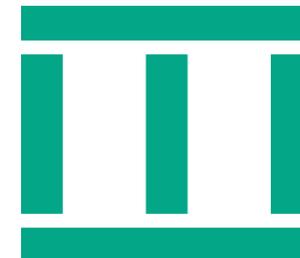
31,9%

Passé en aide à la
jeunesse



11,3%

Passé en prison



26,0%

Passé institutionnel

Définition: > 2 ans en situation de sans-abrisme ou absence de chez-soi
(suspicion de) problématique psychique / assuétude

Revenu



24,8%

Aucun revenu



4,2%

Revenu du travail



3,2%

Revenu informel



65,2%

Revenu de remplacement
ou allocation*

* Doubles comptages éliminés

DEUTSCHSPRACHIGE GEMEINSCHAFT

Amel, Büllingen, Burg Reuland,
Bütgenbach, Eupen, Kelmis, Lontzen, Raeren, Saint-Vith

28.10.2022

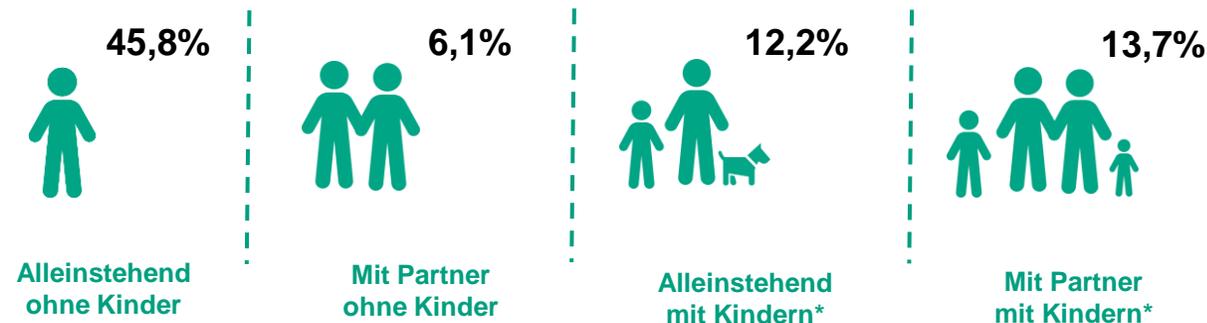
22 teilnehmende Organisationen

- Beteiligung der neun Gemeinden der Gemeinschaft
- Keine unbegleiteten Minderjährigen gezählt
- Bedeutende Anzahl Frauen
- Alle Kategorien von Ethos präsent

Wohnsituation

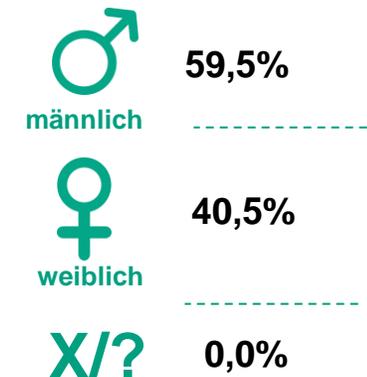
Ethos-Light-Kategorie	Erwachsene (#131)	%	Anteil Männer (%)	Anteil Frauen (%)	Kinder (#61)	%
1) Im Freien und an öffentlich zugänglichen Plätzen	5	3,8	80,0	20,0	0	0,0
2) In Notunterkünften	5	3,8	40,0	60,0	4	6,6
3) In Aufnahmezentren für Wohnungslose	34	25,9	35,3	64,7	30	49,2
4) Personen, die aus einer Einrichtung kommen	14	10,7	78,6	21,4	0	0,0
5) In unkonventionellen Behausungen (Garagen Zelt...)	14	10,7	78,6	21,4	6	9,8
6) Bei Freunden, Bekannten oder Angehörigen	42	32,1	71,4	28,6	13	21,3
7) Drohende Zwangsräumung	17	13,0	47,1	52,9	8	13,1
Situation 28.10. unbekannt, Obdach-/Wohnungslosigkeit bestätigt	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0

Haushalte

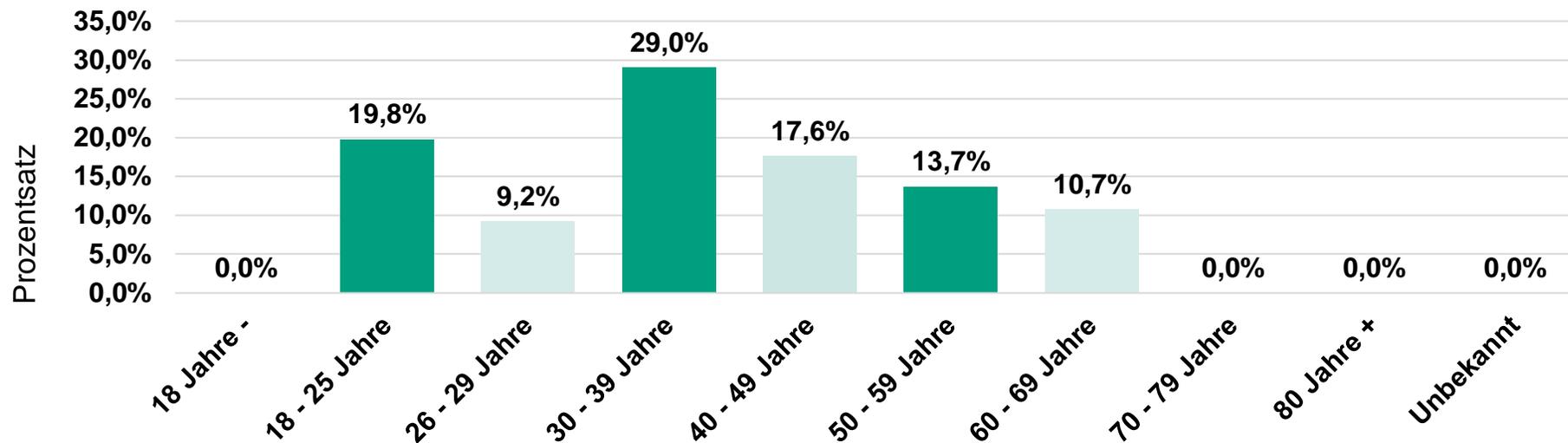


Die Wohnsituation der Kinder ist nicht unbedingt gleich der ihrer Eltern

Geschlecht



Alter



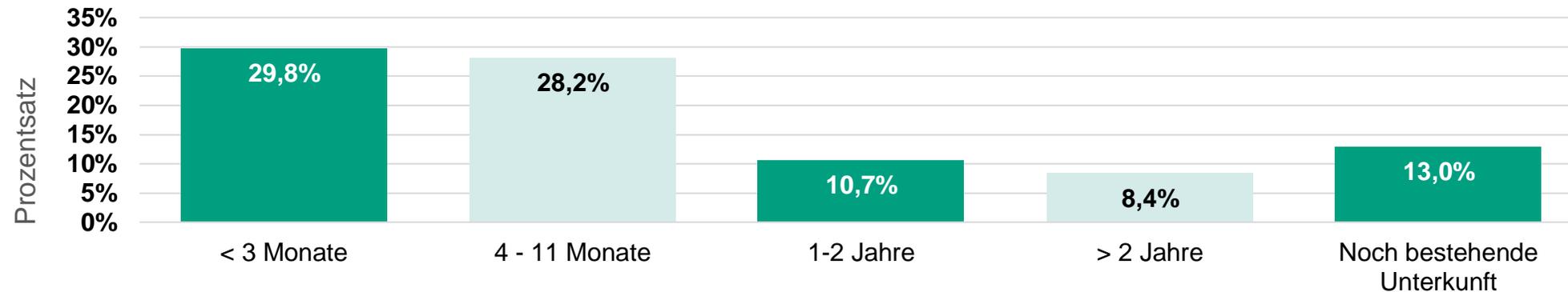
Staatsbürgerschaft



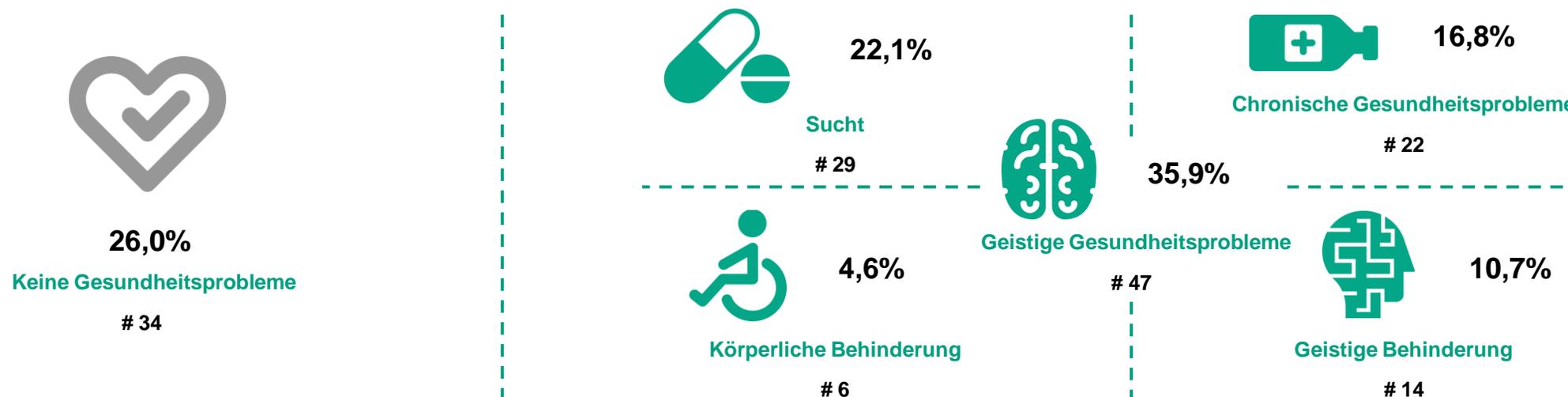
Bei Nicht-Belgier:innen



Dauer Obdach- und Wohnungslosigkeit



Gesundheit (Annahme)



6,9%

9

Housing First
Zielgruppe

Vergangene Aufenthalte in
Psychiatrie



16,8%

Vergangene Aufenthalte in
Jugendhilfeeinrichtung



5,3%

Vergangene Aufenthalte in
Gefängnis

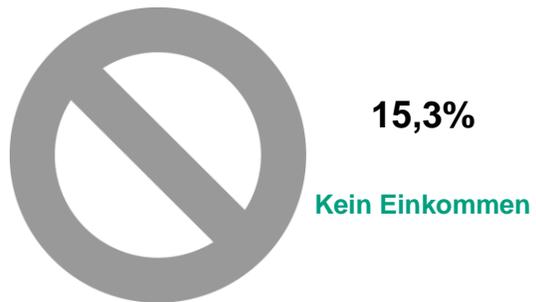


7,6%

Vergangene Aufenthalte in einer Einrichtung

Zugrunde gelegte Definition: > Zwei Jahre obdach- oder wohnungslos und (angenommene) psychische Probleme / Suchtprobleme

Einkommen



10,7%

Einkommen aus
Erwerbstätigkeit



3,1%

Inoffizielles Einkommen



64,9%

Ersatzeinkommen
/ Unterstützung*

* ohne doppelte Einträge

ARRONDISSEMENT BRUGES

Beernem, Blankenberge, Brugge, Damme, Jabbeke,
Knokke-Heist, Oostkamp, Torhout, Zedelgem, Zuienkerke

28/10/2022

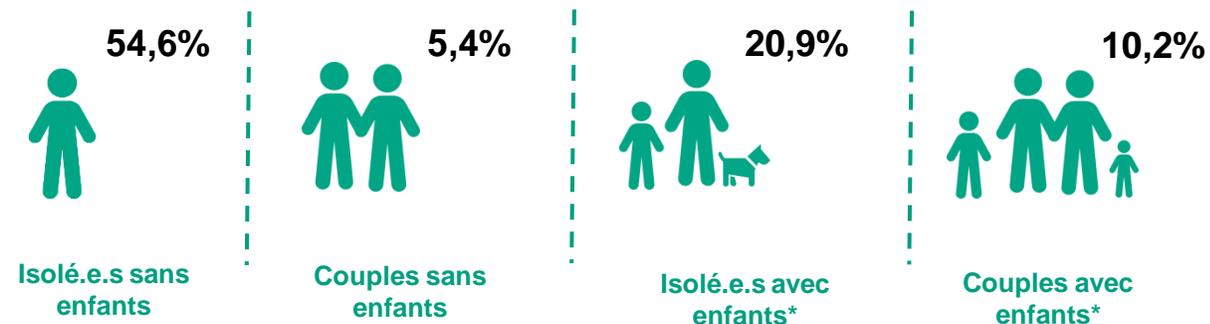
52 organisations participantes

- Nombre élevé de personnes sortant d'institutions
- Présence d'hôpitaux psychiatriques
- Impact de la domiciliation active dans la région

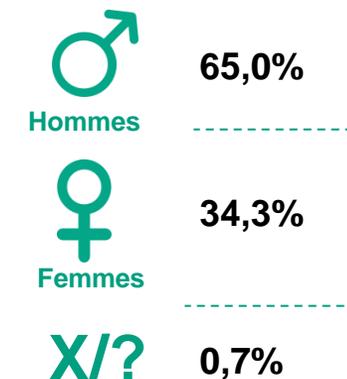
Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#683)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#221)	%
1 - Espace public	31	4,5	84,6	15,4	1	0,5
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	22	3,2	63,6	36,4	0	0,0
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	147	21,5	54,4	45,6	85	38,5
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	174	25,5	71,8	28,2	19	8,6
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	48	7,0	75,0	25,0	27	12,2
6 - Chez des parents / amis / tiers	201	29,4	66,2	33,8	47	21,3
7 - Menace d'expulsion	47	6,9	48,9	51,1	41	18,6
Situation 28/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	13	1,9	84,6	15,4	1	0,5

Ménage



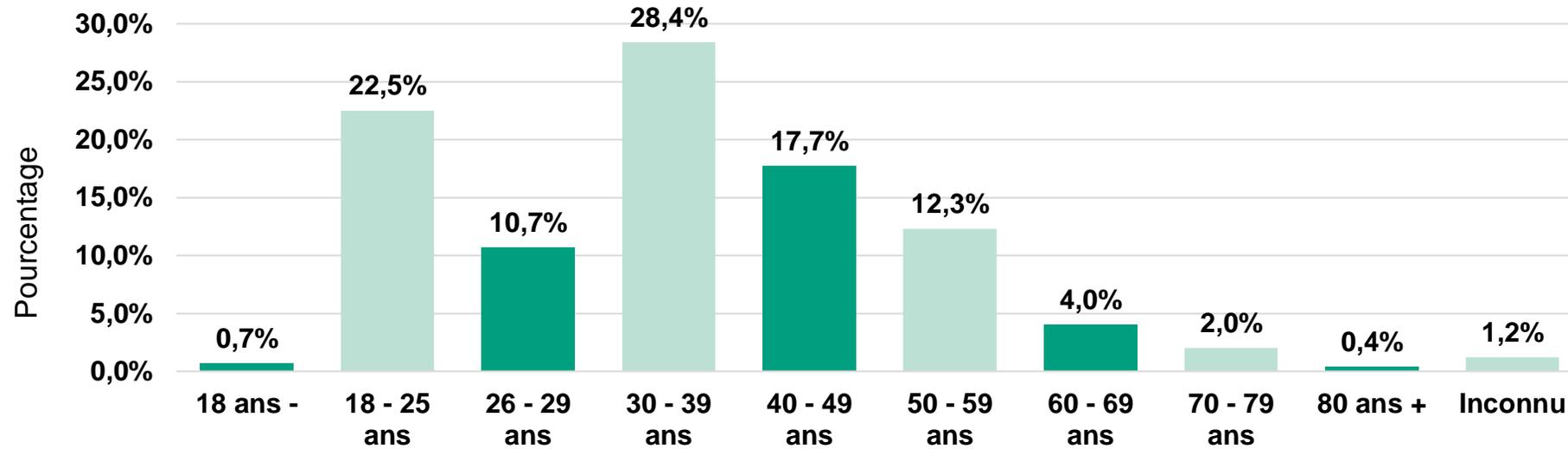
Genre



* Les enfants ne partagent pas nécessairement les mêmes conditions de logement que leurs parents

ARRONDISSEMENT BRUGES

Âge



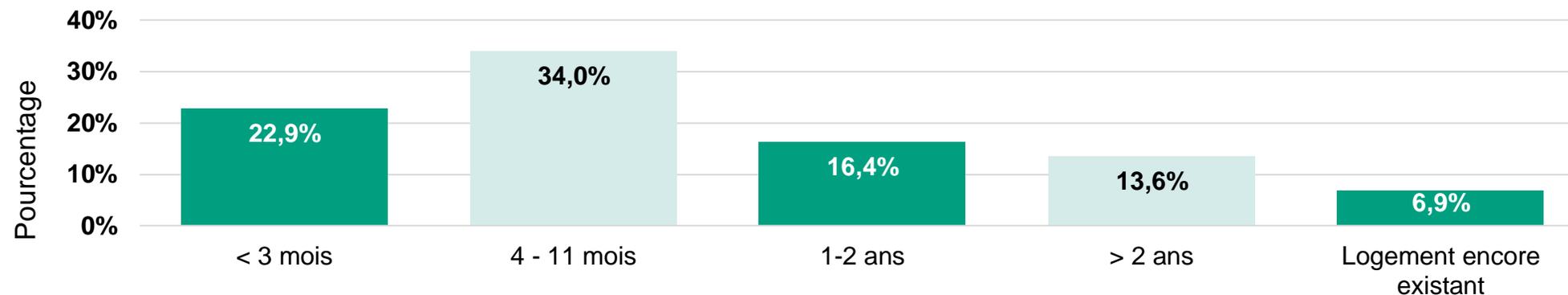
Nationalité



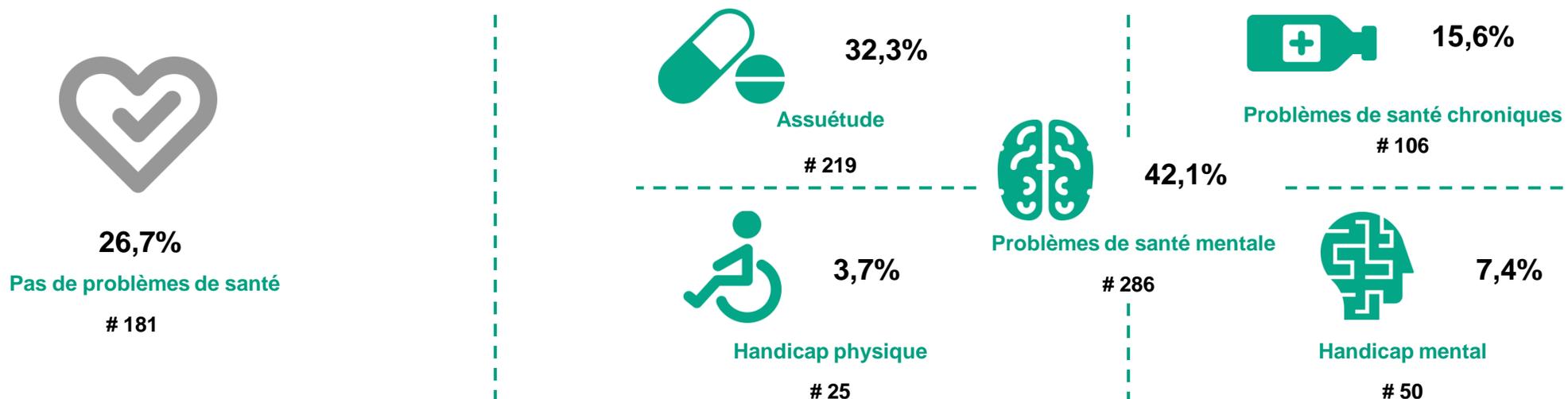
Parmi les non-Belges



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi

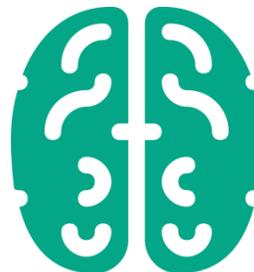


Santé (suspicion de)



8,9%
56
Public cible
Housing First

Passé en psychiatrie / cure



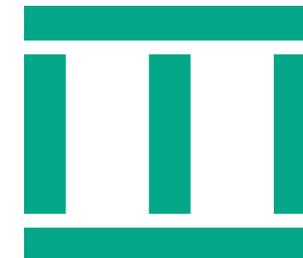
30,3%

Passé en aide à la
jeunesse



12,3%

Passé en prison



17,0%

Passé institutionnel

Définition: > 2 ans en situation de sans-abrisme ou absence de chez-soi
(suspicion de) problématique psychique / assuétude

Revenu



18,7%

Aucun revenu



17,9%

Revenu du travail



1,8%

Revenu informel



60,9%

Revenu de remplacement
ou allocation*

* Doubles comptages éliminés

REGION BOOM-MECHELEN-LIER

Aartselaar, Berlaar, Bonheiden, Boom, Bornem, Duffel, Heist-op-den-berg, Hemiksem, Lier, Mechelen, Niel, Nijlen, Putte, Puurs-Sint-Amands, Sint-Katelijne-Waver en Willebroek

28/10/2022

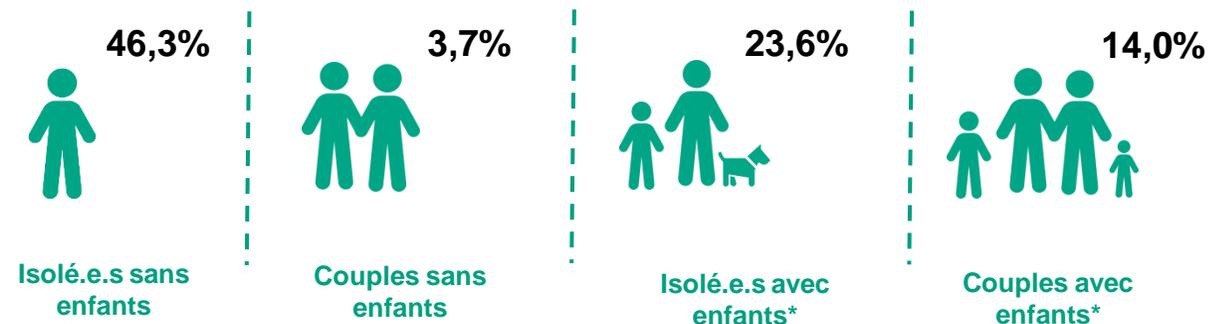
30 organisations participantes

- Nombre important d'enfants directement concernés (40%)
- Chiffres pour des petites villes et communes
- Les acteurs de logement et les services psychiatriques n'ont pas participé.

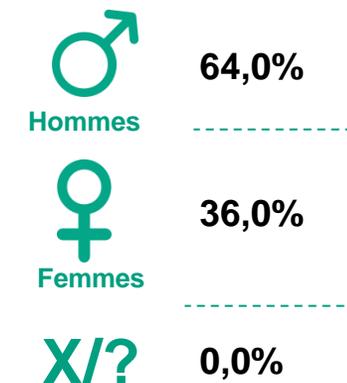
Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#602)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#395)	%
1 - Espace public	22	3,7	95,5	4,5	4	1,0
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	15	2,5	80,0	20,0	0	0,0
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	184	30,6	49,5	50,5	230	58,2
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	66	11,0	83,3	16,7	12	3,0
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	34	5,6	79,4	20,6	25	6,3
6 - Chez des parents / amis / tiers	228	37,9	66,7	33,3	95	24,1
7 - Menace d'expulsion	50	8,3	48,0	52,0	29	7,3
Situation 28/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	3	0,5	100,0	0,0	0	0,0

Ménage

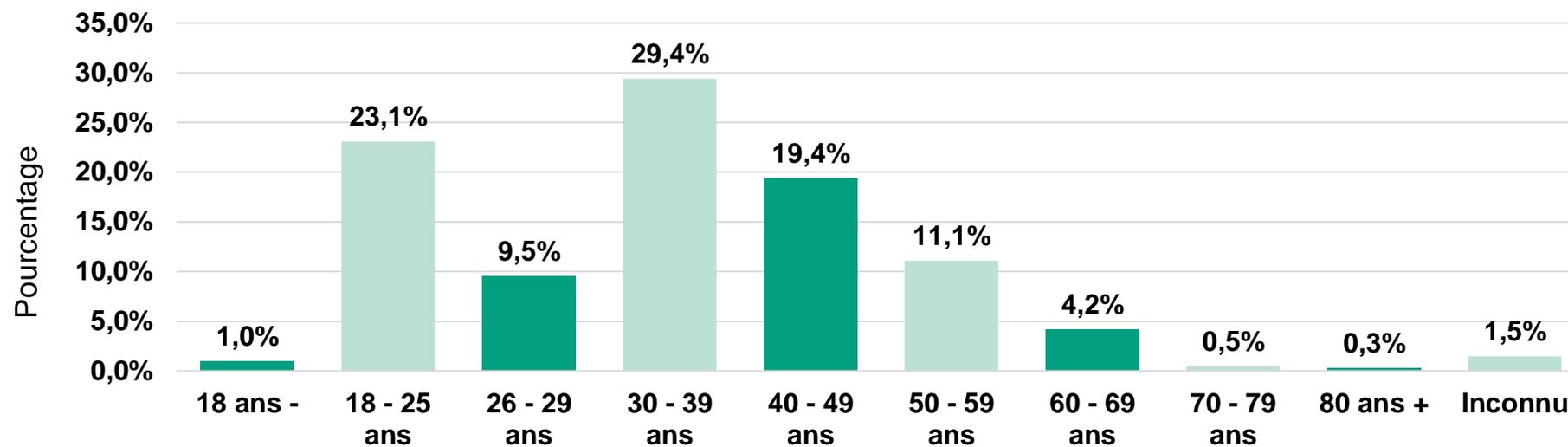


Genre



* Les enfants ne partagent pas nécessairement les mêmes conditions de logement que leurs parents

Âge



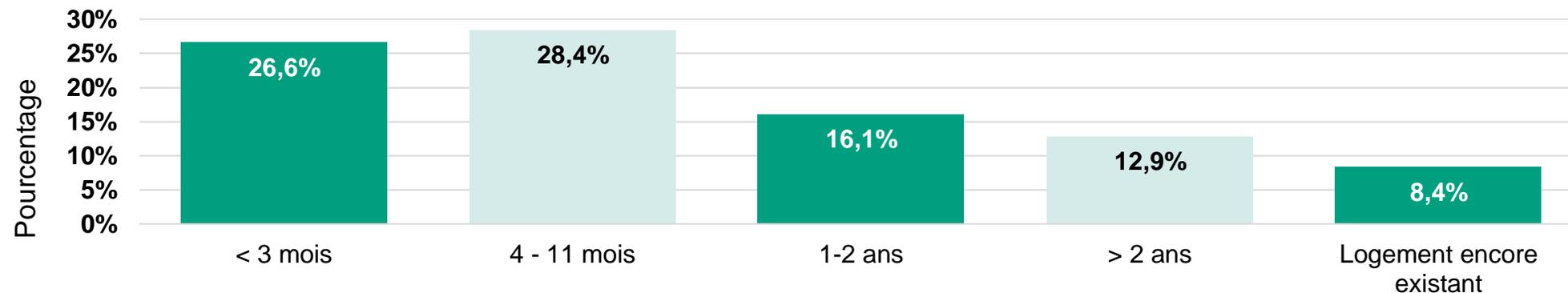
Nationalité



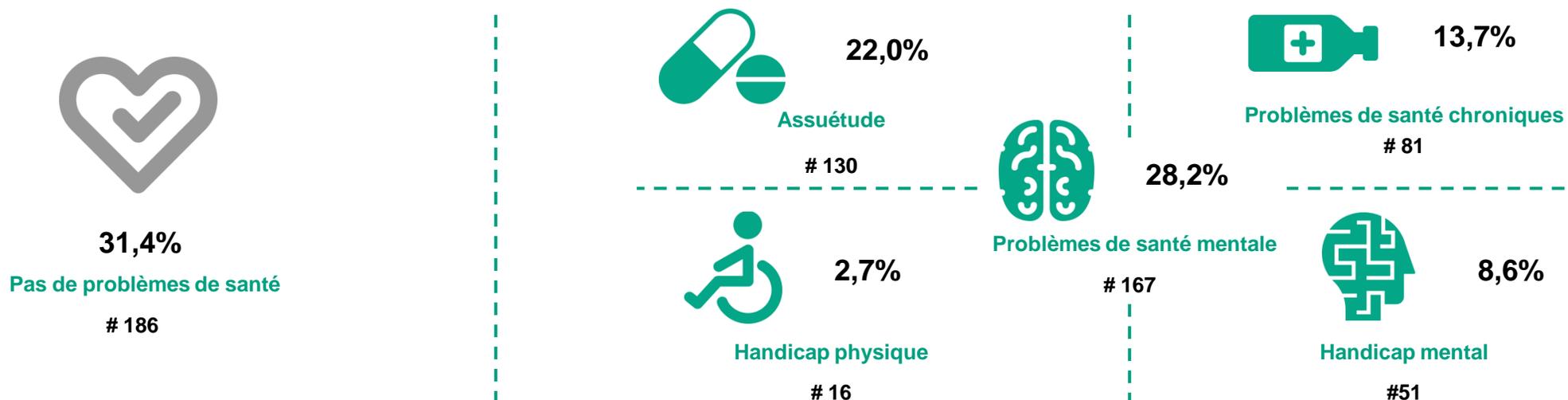
Parmi les non-Belges



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



Santé (suspicion de)



6,4%
35
Public cible
Housing First

Passé en psychiatrie / cure



13,6%

Passé en aide à la
jeunesse



9,3%

Passé en prison



15,2%

Passé institutionnel

Définition: > 2 ans en situation de sans-abrisme ou absence de chez-soi
(suspicion de) problématique psychique / assuétude

Revenu



17,1%

Aucun revenu



21,8%

Revenu du travail



1,7%

Revenu informel



56,5%

Revenu de remplacement
ou allocation*

* Doubles comptages éliminés

ZONE DE SOINS CAMPINE

Arendonk, Baarle-Hertog, Balen, Beerse, Dessel, Geel, Grobbendonk, Herentals, Herenthout, Herselt, Hoogstraten, Hulshout, Kasterlee, Laakdal, Lille, Meerhout, Merksplas, Mol, Olen, Oud-Turnhout, Ravels, Retie, Rijkevorsel, Turnhout, Vorselaar, Vosselaar en Westerlo

28/10/2022

65 organisations participantes

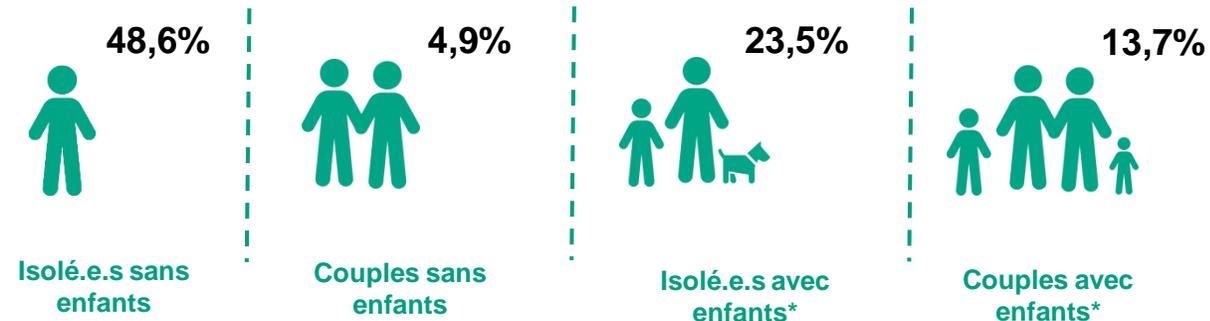
- Nombre élevé de personnes dénombrées à Turnhout
- Chiffres pour les communes rurales
- Forte implication des différents services

3. Résultats des dénombrements

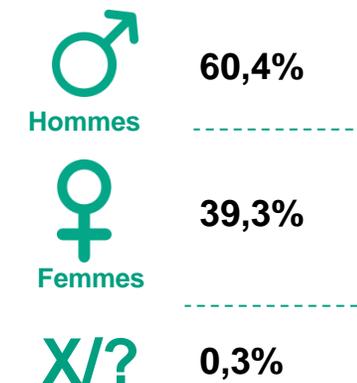
Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#1157)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#563)	%
1 - Espace public	15	1,3	86,7	13,3	2	0,4
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	5	0,4	80,0	20,0	1	0,2
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	229	19,8	54,2	45,8	210	37,3
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	236	20,4	71,9	28,1	51	9,1
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	147	12,7	68,0	32,0	25	4,4
6 - Chez des parents / amis / tiers	416	36,0	53,8	46,2	172	30,6
7 - Menace d'expulsion	109	9,4	60,6	39,4	102	18,1
Situation 28/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	0	0,0	0,0	0,0	0	0,0

Ménage



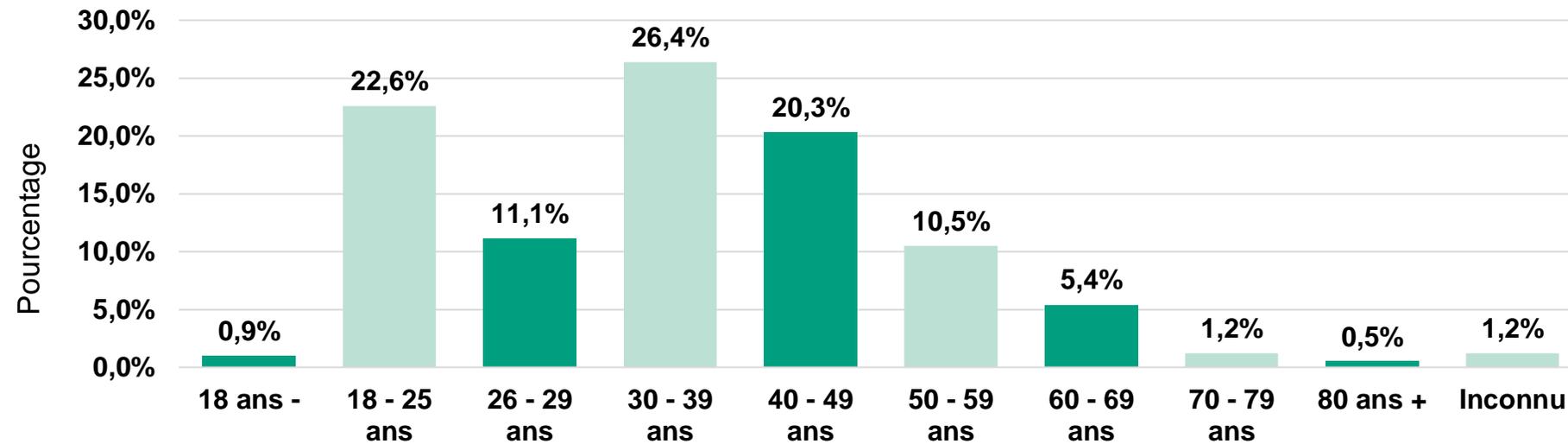
Genre



* Les enfants ne partagent pas nécessairement les mêmes conditions de logement que leurs parents

3. Résultats des dénombrements

Âge



Nationalité

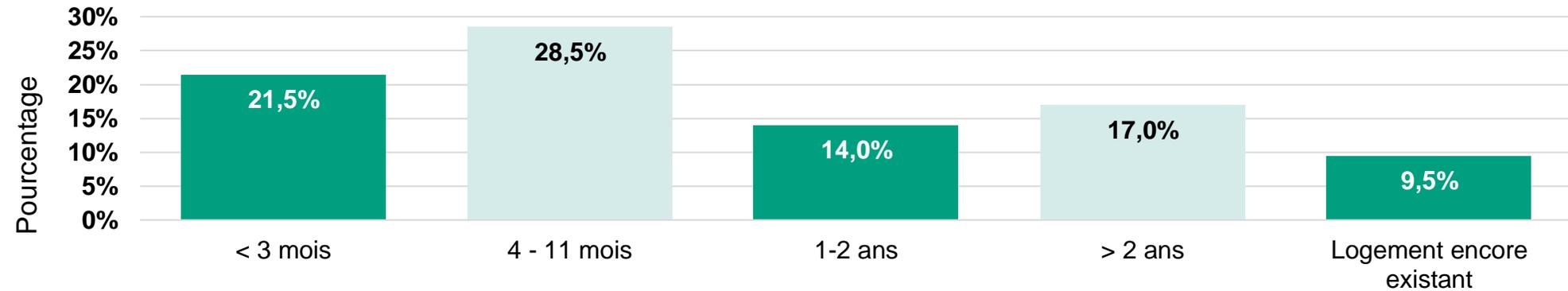


Parmi les non-Belges

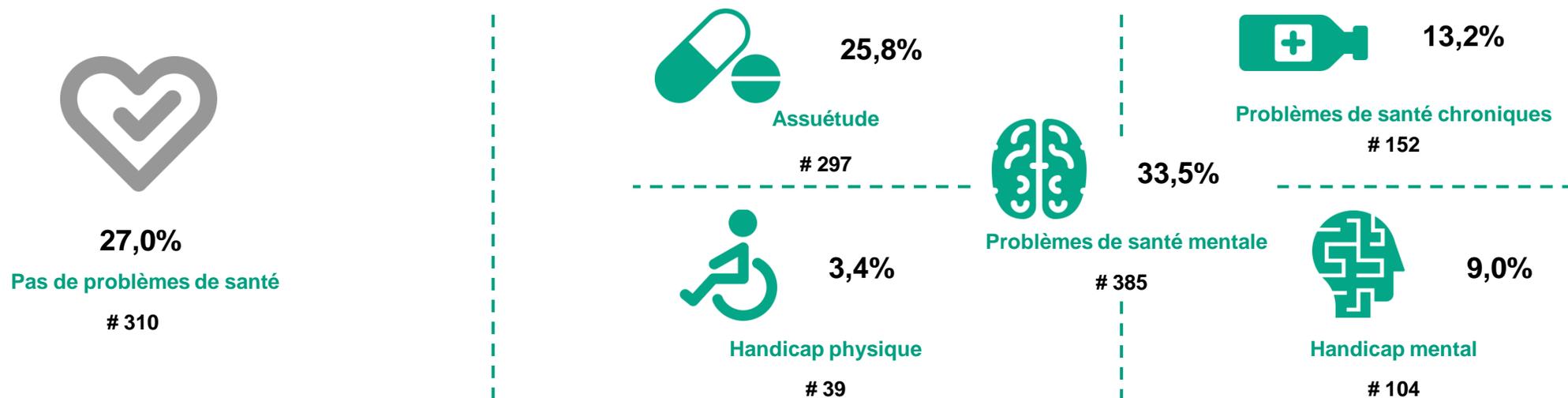


3. Résultats des dénombrements

Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



Santé (suspicion de)



3. Résultats des dénombrements

9,5%

99

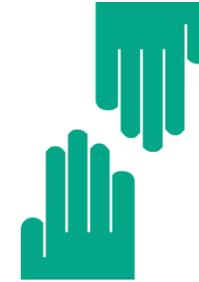
Public cible
Housing First

Passé en psychiatrie / cure



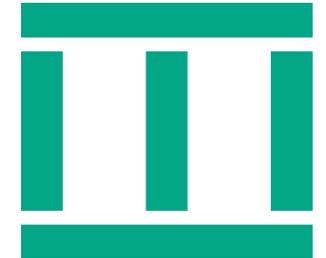
18,7%

Passé en aide à la jeunesse



8,3%

Passé en prison



17,6%

Passé institutionnel

Définition: > 2 ans en situation de sans-abrisme ou absence de chez-soi (suspicion de) problématique psychique / assuétude

3. Résultats des dénombrements

Revenu



17,5%

Aucun revenu



18,8%

Revenu du travail



0,9%

Revenu informel



56,4%

Revenu de remplacement
ou allocation*

* Doubles comptages éliminés

RÉGION MIDWEST

Ardoonie, Hooglede, Ingelmunster, Izegem, Ledegem, Lichtervelde, Meulebeke, Moorslede, Oostrozebeke, Pittem, Roeselare, Ruiselede, Staden, Tielt, Wielsbeke en Wingene

28/10/2022

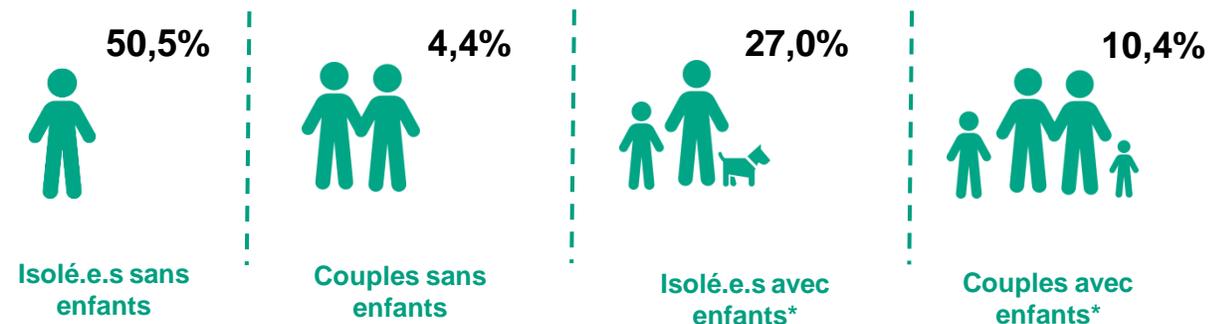
40 organisations participantes

- Familles (nombreuses) avec enfants directement concernées
- Les personnes dans les espaces publics sont aussi une réalité dans cette région
- Chiffres pour les communes plus rurales

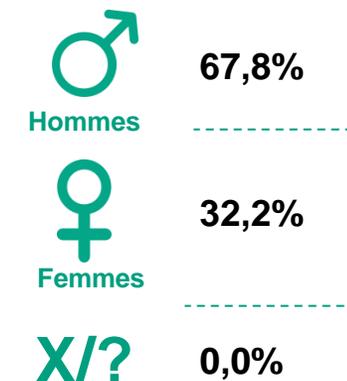
Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#549)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#244)	%
1 - Espace public	18	3,3	94,4	5,6	0	0,0
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	26	4,7	80,8	19,2	0	0,0
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	110	20,0	56,4	43,6	111	45,5
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	80	14,6	75,0	25,0	20	8,2
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	31	5,6	83,9	16,1	10	4,1
6 - Chez des parents / amis / tiers	218	39,7	65,6	34,4	61	25,0
7 - Menace d'expulsion	60	10,9	65,0	35,0	42	17,2
Situation 28/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	6	1,1	66,7	33,3	0	0,0

Ménage

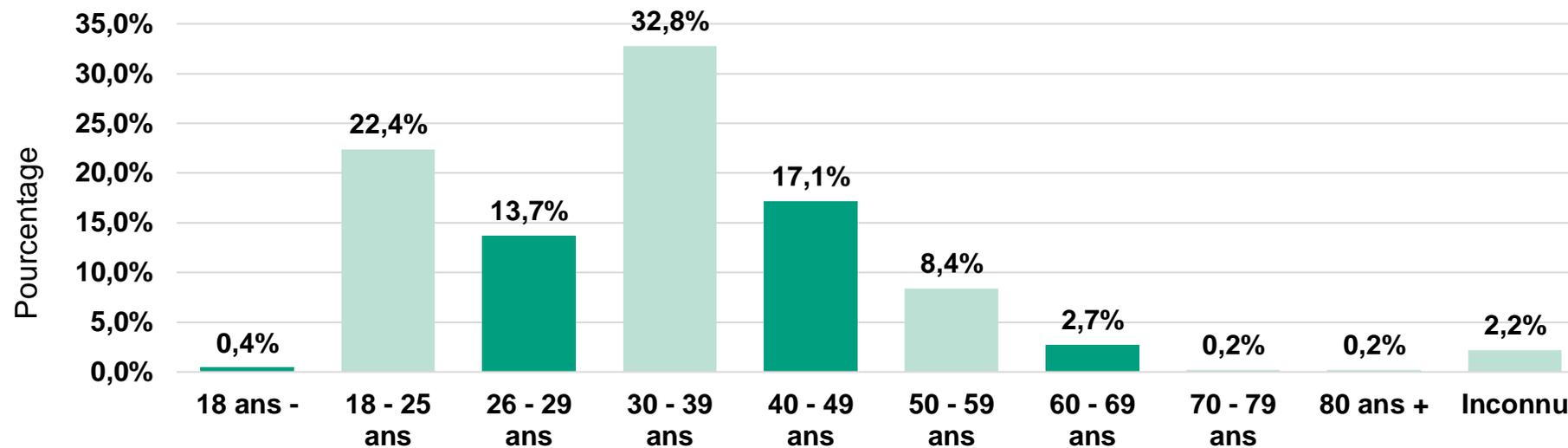


Genre



* Les enfants ne partagent pas nécessairement les mêmes conditions de logement que leurs parents

Âge



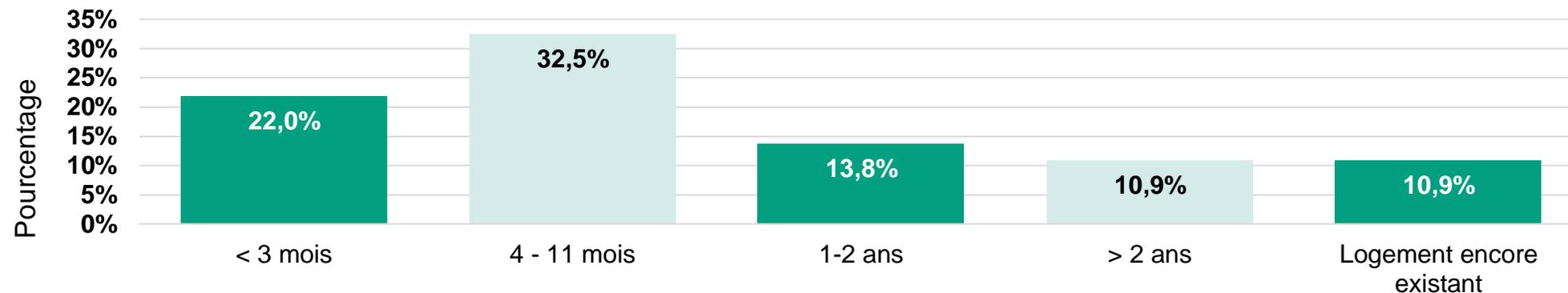
Nationalité



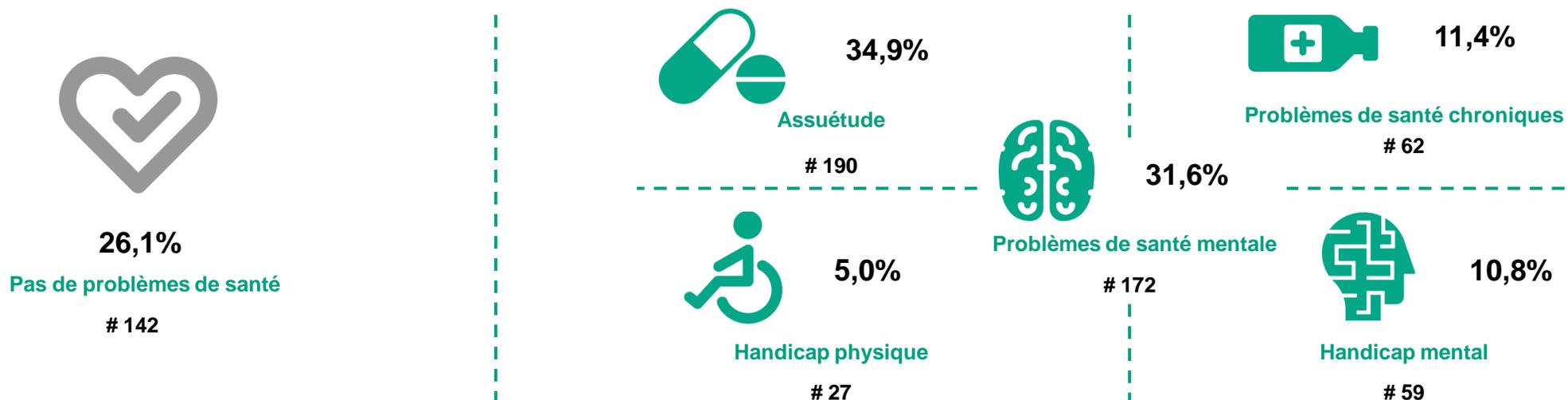
Parmi les non-Belges



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



Santé (suspicion de)



8,9%
43
Public cible
Housing First

Passé en psychiatrie / cure



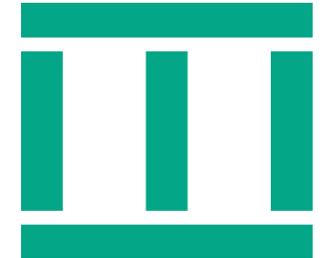
19,5%

Passé en aide à la jeunesse



10,6%

Passé en prison



17,8%

Passé institutionnel

Définition: > 2 ans en situation de sans-abrisme ou absence de chez-soi (suspicion de) problématique psychique / assuétude

Revenu



15,5%

Aucun revenu



23,4%

Revenu du travail



1,5%

Revenu informel



56,3%

Revenu de remplacement
ou allocation*

* Doubles comptages éliminés

RÉGION MIDDENKUST

Bredene, De Haan, Gistel, Ichtegem, Middelkerke,
Oostende en Oudenburg

28/10/2022

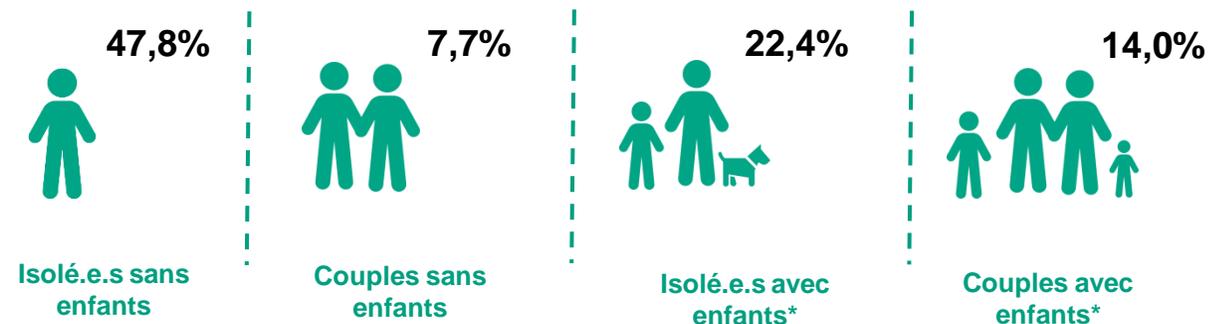
50 organisations participantes

- Nombre élevé de personnes pour une petite région
- Région avec des résidents de caravanes et de maisons de vacances
- Forte implication des différents services

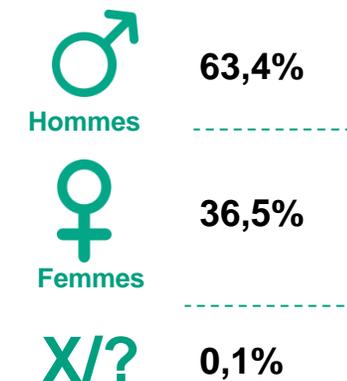
Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#778)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#348)	%
1 - Espace public	37	4,8	91,9	8,1	0	0,0
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	23	3,0	82,6	17,4	0	0,0
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	121	15,6	57,0	43,0	129	37,1
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	66	8,5	72,7	27,3	8	2,3
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	70	9,0	62,3	37,7	31	8,9
6 - Chez des parents / amis / tiers	339	43,6	61,4	38,6	101	29,0
7 - Menace d'expulsion	106	13,6	57,5	42,5	78	22,4
Situation 28/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	16	2,1	68,8	31,3	1	0,3

Ménage

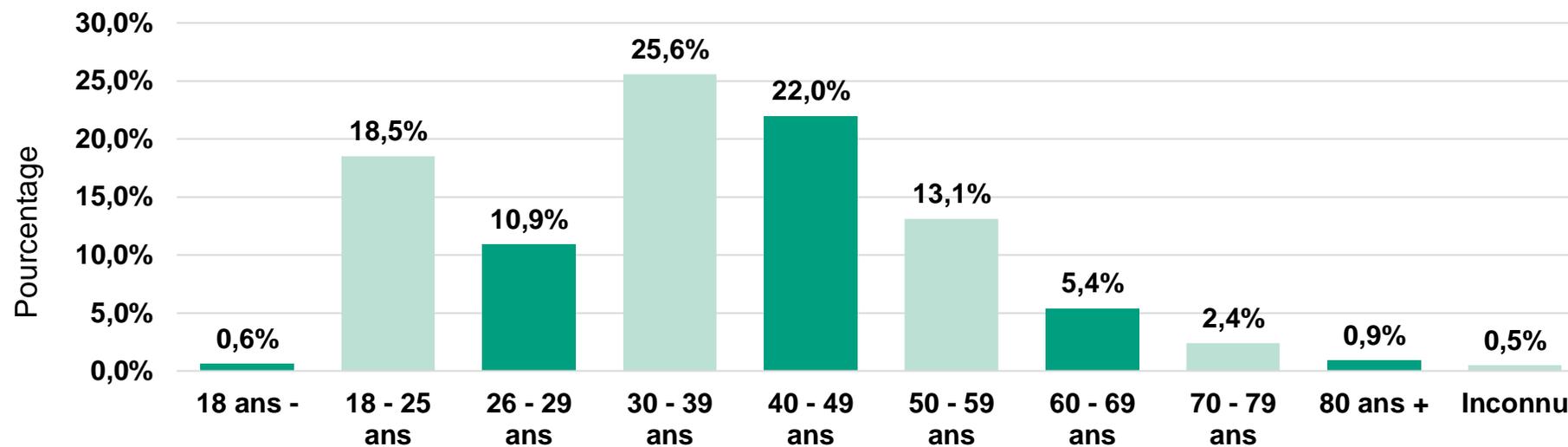


Genre



* Les enfants ne partagent pas nécessairement les mêmes conditions de logement que leurs parents

Âge



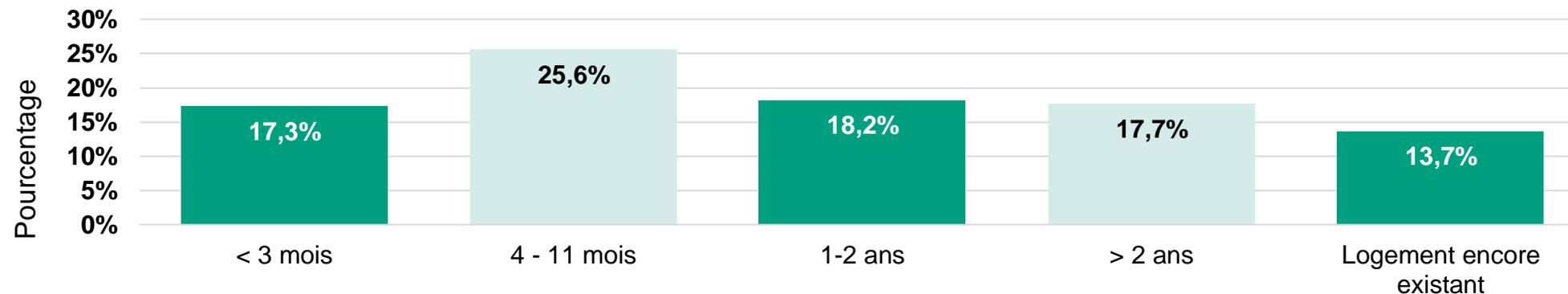
Nationalité



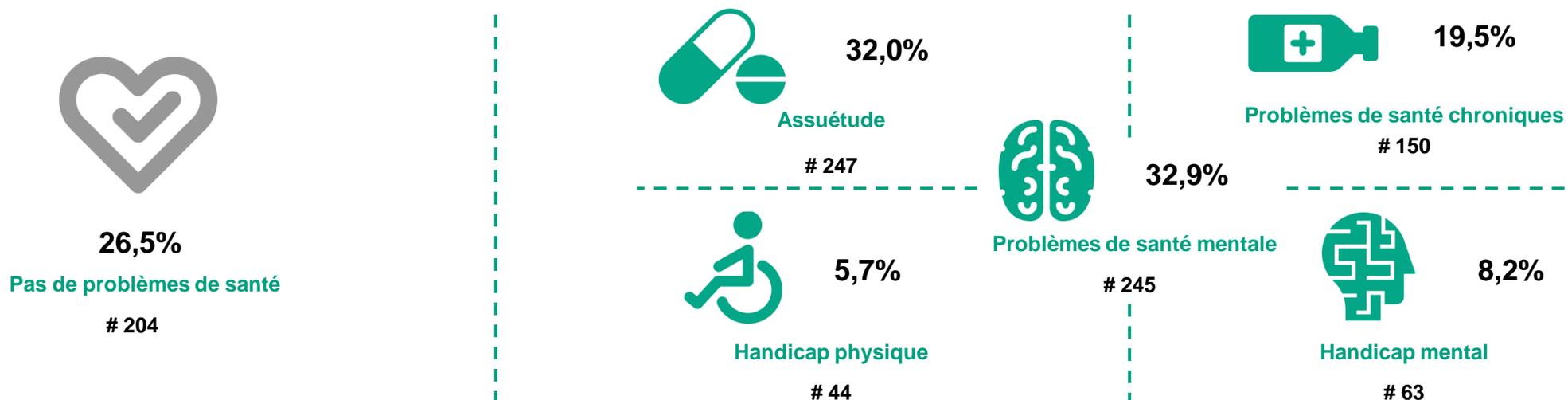
Parmi les non-Belges



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi

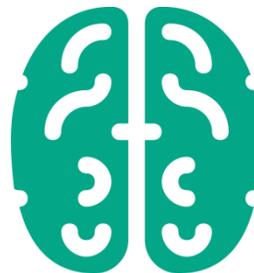


Santé (suspicion de)



9,7%
69
Public cible
Housing First

Passé en psychiatrie / cure



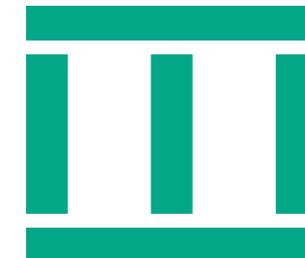
18,6%

Passé en aide à la jeunesse



11,2%

Passé en prison



19,7%

Passé institutionnel

Définition: > 2 ans en situation de sans-abrisme ou absence de chez-soi (suspicion de) problématique psychique / assuétude

Revenu



15,4%

Aucun revenu



18,9%

Revenu du travail



3,0%

Revenu informel



59,1%

Revenu de remplacement
ou allocation*

* Doubles comptages éliminés

RÉGION WAASLAND

Beveren, Kruibeke, Lokeren, Moerbeke, Sint-Gillis-Waas, Sint-Niklaas, Stekene, Temse en Waasmunster

28/10/2022

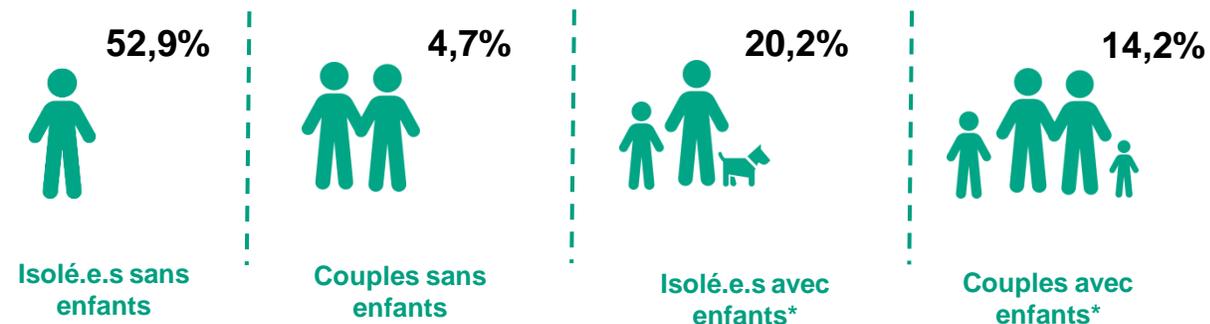
21 organisations participantes

- Nombre important d'enfants directement concernés (35%)
- Une vue sur les personnes sans titre de séjour
- Résultats incomplets en raison de la non-participation de certains services

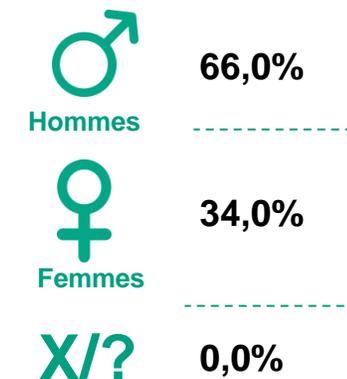
Situation de logement

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#514)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#274)	%
1 - Espace public	20	3,9	90,0	10,0	0	0,0
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	12	2,3	50,0	50,0	11	4,0
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	121	23,5	56,2	43,8	86	31,4
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	68	13,2	72,1	27,9	38	13,9
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	39	7,6	66,7	33,3	13	4,8
6 - Chez des parents / amis / tiers	214	41,6	71,5	28,5	70	25,6
7 - Menace d'expulsion	36	7,0	44,4	55,6	54	19,7
Situation 28/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	4	0,8	75,0	25,0	2	0,7

Ménage

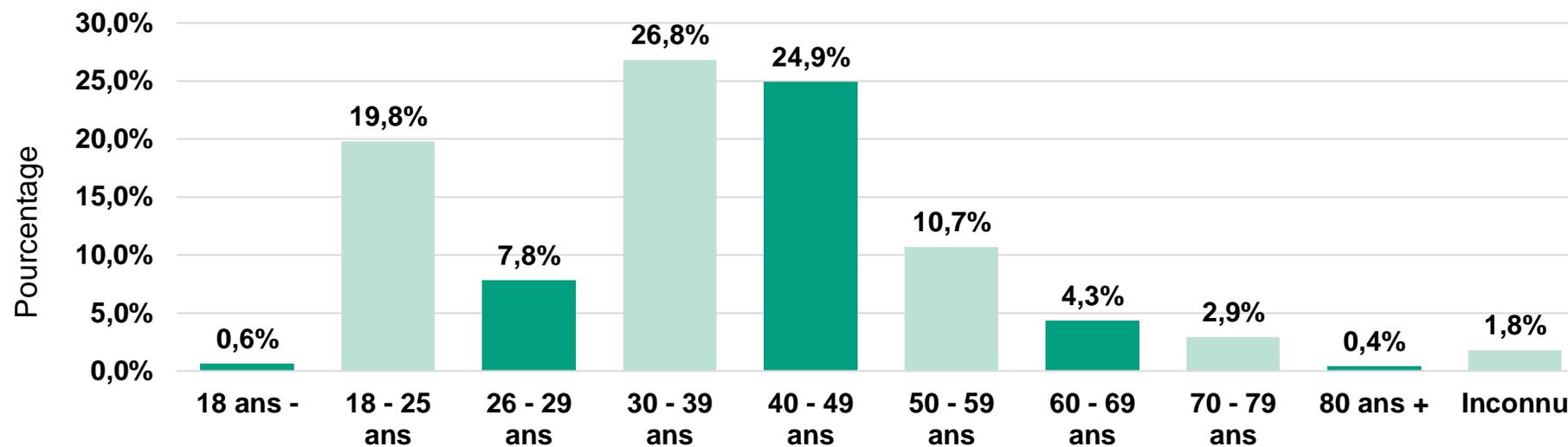


Genre



* Les enfants ne partagent pas nécessairement les mêmes conditions de logement que leurs parents

Âge



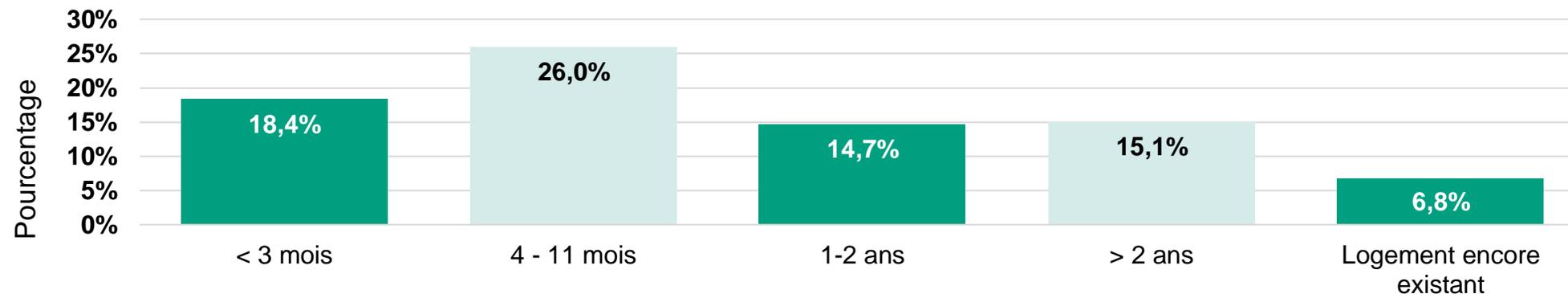
Nationalité



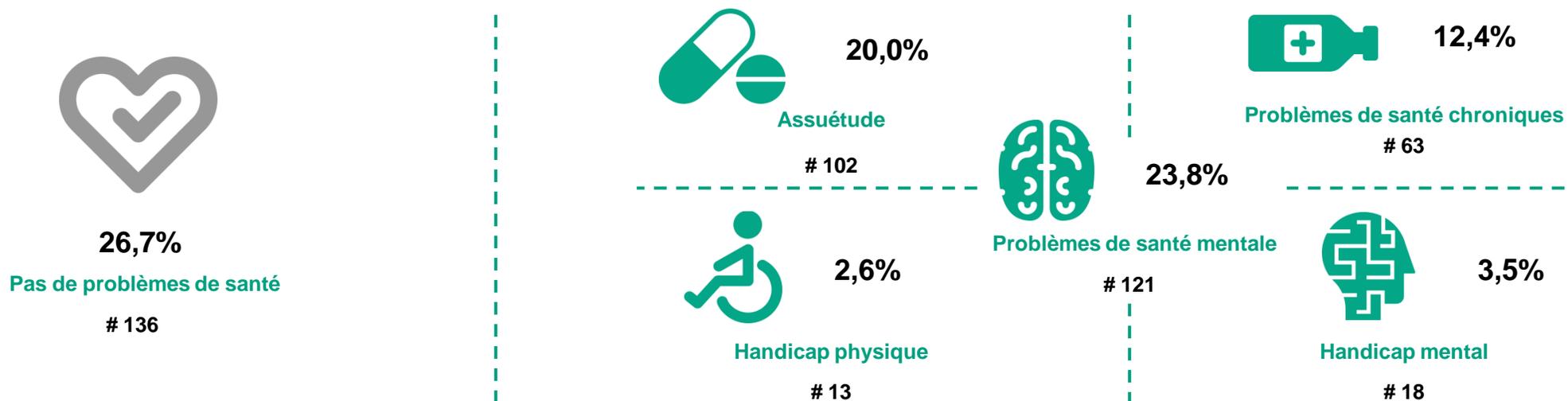
Parmi les non-Belges



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi

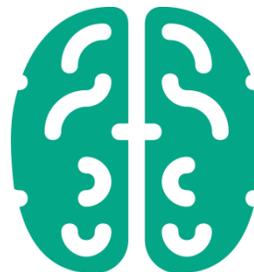


Santé (suspicion de)



6,1%
25
Public cible
Housing First

Passé en psychiatrie / cure



12,3%

Passé en aide à la jeunesse



6,0%

Passé en prison



8,2%

Passé institutionnel

Définition: > 2 ans en situation de sans-abrisme ou absence de chez-soi (suspicion de) problématique psychique / assuétude

Revenu



26,8%

Aucun revenu



17,7%

Revenu du travail



1,4%

Revenu informel



52,5%

Revenu de remplacement
ou allocation*

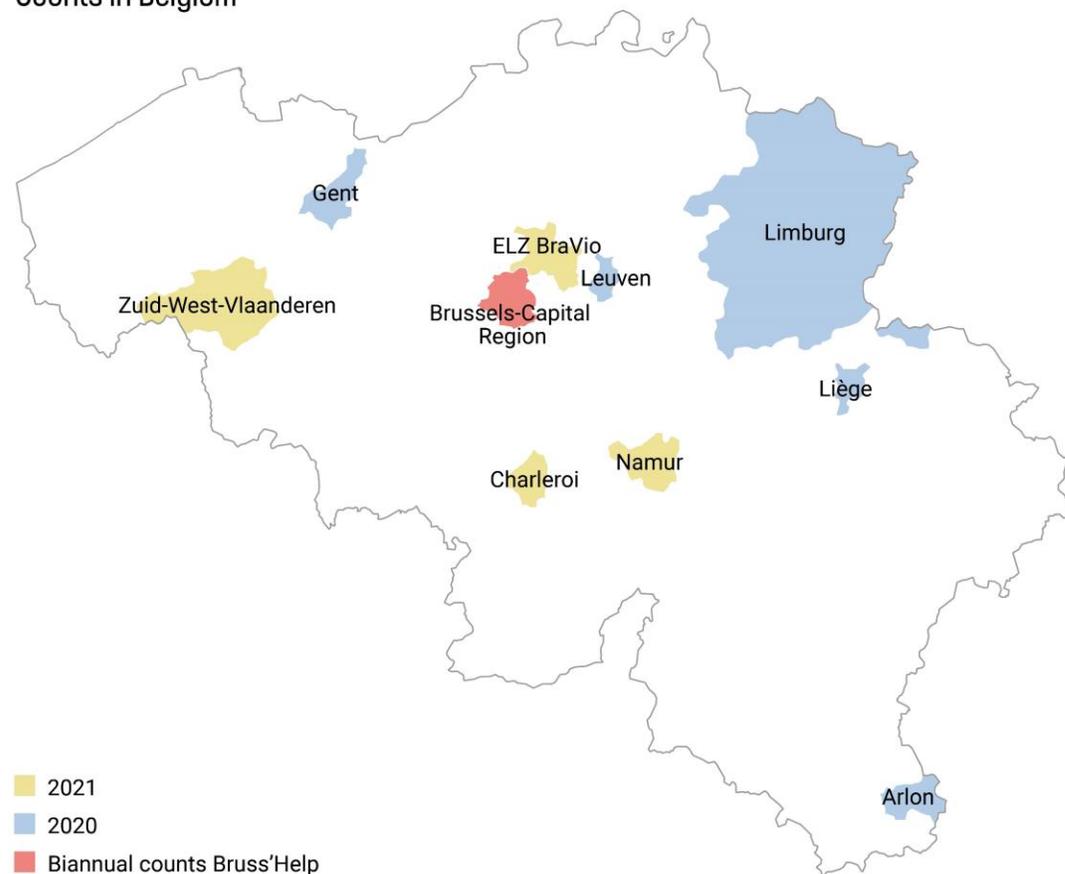
* Doubles comptages éliminés

4. Quelques résultats marquants mis en lumière



Les constats des premiers dénombrements de 2020 et 2021 sont confirmés et approfondis

Homelessness
Counts in Belgium



4. Quelques résultats marquants mis en lumière

Le nombre de personnes dénombrées est sensiblement **plus élevé** que prévu, le dénombrement fait apparaître une **partie (beaucoup) plus grande de l'iceberg.**



4. Quelques résultats marquants mis en lumière

« Le » sans-abri n'existe pas

Les dénombrements brisent l'**image stéréotypée** d'un homme isolé ayant des problèmes d'assuétude



4. Quelques résultats marquants mis en lumière



4. Quelques résultats marquants mis en lumière



“ Les travailleurs sociaux ont accueilli et réalisé le dénombrement avec beaucoup d'enthousiasme, alors qu'ils attendent normalement ce type d'enquête avec impatience. Cela montre la pression que nous subissons également dans les zones rurales. ”

An Laenen
Collaboratrice administration locale
Meerhout

“ Les résultats du dénombrement visibilisent un phénomène trop souvent oublié: la précarité en milieu rural. ”

Maëlle Dewaele
Coordinatrice
Relais social Brabant-Wallon

Le sans-abrisme et l'absence de chez-soi n'est **pas un phénomène uniquement limité aux grandes villes : premières projections brutes**

- Petites communes : **0,5 à 1** personne sur 1000 habitants
- Villes moyennes : **4** personnes sur 1000 habitants
- Grandes villes : **6** personnes sur 1000 habitants

4. Quelques résultats marquants mis en lumière - caractéristiques du logement



Situation de logement

Le sans-abrisme visible (ETHOS 1, 2, 3) ne constitue, en gros, qu'un tiers de la population totale.



Durée

Une proportion importante de personnes en situation de « **sans-abrisme chronique** » :

Dans toutes les villes, **1 personne dénombrée sur 3** se trouve en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi **depuis plus d'un an**.



Housing First *

Plus de 2 ans de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi et présence d'une problématique et/ou d'assuétude

- #79 Tournai
- #9 Communauté germanophone
- #63 Brabant-Wallon
- #99 Campine
- #35 Boom-Mechelen-Lier
- #25 Waasland
- #56 Arr. Bruges
- #69 Région Middenkust
- #43 Région Midwest

4. Quelques résultats marquants mis en lumière - caractéristiques des profils



Santé (observée)

- Pour 20-35% des personnes dénombrées, il y a une suspicion d'une **assuétude**.
- La suspicion de **problèmes de santé mentale** est aussi frappante, elle varie entre 20-30%.



Passé en institution

- Partout, il y a un groupe important de personnes avec un **passé en institution**.
- Dans l'ensemble, la forme la plus importante de passé en institution relève de la **psychiatrie**, suivi de la **prison** et de **l'aide à la jeunesse**.



Revenu / Adresse

- La proportion de personnes ayant une **adresse de référence** au CPAS est remarquablement faible.
- 15% des personnes n'ont pas la **moindre ressource**.
- 50% à 75% des personnes dénombrées bénéficient d'**une allocation**.
- Proportion frappante de **personnes au travail (1/5)** dans certaines régions.

4. Quelques résultats marquants mis en lumière - caractéristiques des profils



Femmes

- **30-40%** des personnes dénombrées.
- Plus de femmes dans les situations de **sans-abrisme invisible** (ETHOS 3 et 6).
- Davantage accompagnées **d'un partenaire et/ou d'enfants**.
- Leur situation de sans-abrisme et d'absence chez soi est plus due à des **problèmes relationnels** (e.a. de **violence**).



Jeunes adultes*

- **20-25%** des personnes dénombrées.
- **40-50%** résident temporairement **chez la famille ou des amis** (ETHOS 6).
- En gros, **15-30%** ont un passé en institution d'aide à la jeunesse.
- Cause: plus souvent causée par un **conflit avec les parents/la famille**.
- **Moins longue durée** de sans-abrisme ou d'absence chez soi que les adultes.



Migration

- Proportion relativement grande de **personnes issues de l'immigration** dans la population concernée.
- La méthode donne une vue sur les personnes sans-abri à **statut de séjour précaire/fluctuant**.

[*Chiffres du rapport 'Jeunes adultes en situation de sans-abrisme et absence de chez soi'](#)

4. Quelques résultats marquants mis en lumière : les **enfants**

- Lors des différents dénombrements (2020 – 2021 – 2022) **4394** enfants ont été dénombrés qui partagent la situation de logement de leurs parents.
- Ainsi, **27%** du total des personnes dénombrées sont des **enfants** (directement concernés).
- Les enfants directement concernés séjournent surtout dans des **centres d'accueil**, chez des **parents/amis** ou sont menacés **d'expulsion**.
- Des **enfants indirectement concernés** (pas dans la même situation que le parent) sont aussi affectés par la situation d'un de leurs parents.

Catégorie d'Ethos Light	Nombre d'adultes	%	Nombre d'enfants (0-18 ans)	%
1 - Espace public	662	5,6	22	0,5
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	489	4,2	49	1,1
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	2.532	21,6	1.901	43,3
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	1394	11,9	237	5,4
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	1.460	12,5	312	7,1
6 - Chez des parents / amis	4.085	34,8	1.148	26,1
7 - Menace d'expulsion	848	7,2	669	15,2
Inconnue/Manquant	259	2,2	56	1,3
TOTAAL	11.729	100,0	4.394	100,0

“ Je dois toujours recommencer à zéro (cfr. à l'école). Et je dois alors apprendre des choses que d'autres peuvent déjà faire. ”

Shana, fille d'Aida, maman solo, un enfant, studio de transit

4. Comment vivent les enfants la situation de sans-abrisme ou d'absence de chez soi de leurs parents?*

* Pour plus d'information, consultez la publication "(N)ergens kind aan huis: dak en thuisloosheid vanuit kindperspectief" - 2016- Kinderrechtencommissariaat

“ Avoir une maison dans laquelle je peux continuer de vivre. Ne plus devoir déménager. Cela fait 22 fois que j'ai déménagé. Je dois partir de nouveau. ”

Ria, maman solo, quatre enfants, séjourne dans la maison d'un ami.

“ Depuis qu'on est ici, ma fille a changé beaucoup. Elle est rapidement stressée. Elle a des problèmes respiratoires. ”

Anna, maman solo, trois enfants, centre d'accueil pour femmes.

“ J'aimais bien aller à l'école, car je pouvais y être quelqu'un de différent. Personne ne savait ce qui se passait à l'école. Personne ne pouvait me juger. Je pouvais y être qui je voulais. ”

Tania, jeune fille, centre d'accueil pour jeunes.

“ Mon fils n'était pas présent quand ils ont tout vidé. Il était chez sa mère. Il croit que j'ai déménagé parce que le toit était cassé. ”

Yvan, papa solo, un enfant, centre d'accueil familles.

“ Je veux avoir une maison. Et pouvoir faire ce que j'ai envie de faire. On pourra choisir nous-même d'aller dans le séjour ou non. ”

Shana, fille d'Aida, maman solo, un enfant, studio de transit.

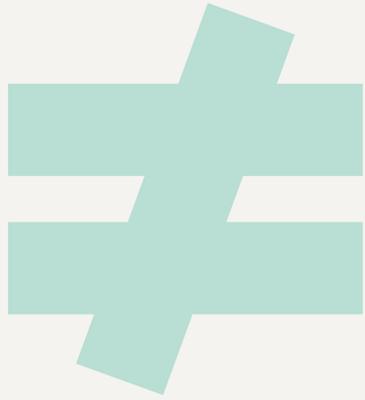
“ Quand on était dans le centre d'accueil j'allais jouer chez une amie le mercredi après-midi. Mes amies ne venaient pas chez moi. Elles pouvaient, mais je ne le voulais pas. Le soir, j'allais au solfège. ”

Rebecca, fille de Tatiana, maman solo, un enfant, logement social.

“ Dans l'accueil de crise, il y avait aussi des hommes drogués, bourrés, bizarres. Ils m'avaient prévenues: ce n'est pas un lieu adapté aux enfants. Mais je n'avais pas d'autre possibilité. J'y suis resté trois mois. Ils m'ont félicité pour la manière dont j'avais protégé mes enfants. ”

Anna, maman solo, trois enfants, centre d'accueil pour femmes.

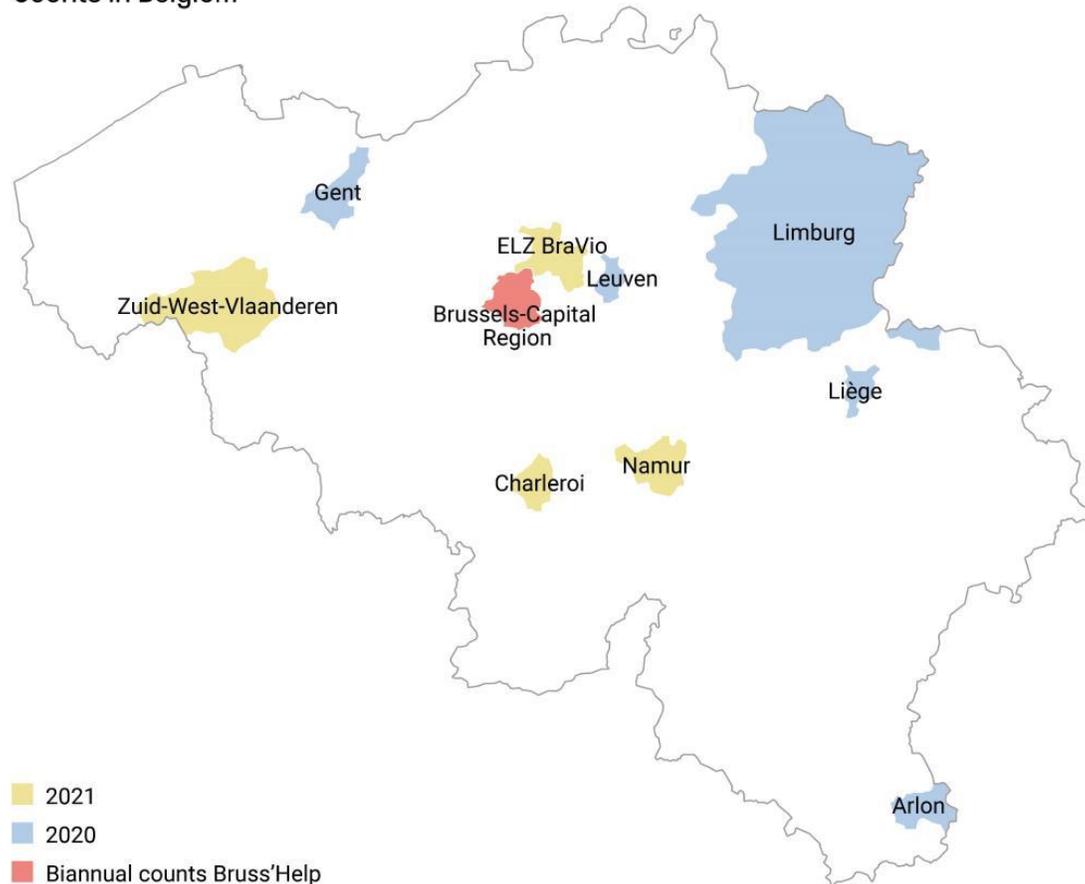
4. Quelques résultats remarquables mis en lumière



- Sans-abrisme et absence de chez-soi : des **tendances communes** dans les villes, mais aussi des **différences locales**
- Ces différences locales s'expliquent par
 - Le nombre de **services de dénombrement impliqués**
 - La présence de **services spécifiques pour les personnes sans-abri**
 - La présence des **institutions**
 - Les **caractéristiques** de la région

5. Enseignements

Homelessness Counts in Belgium



Evaluation d'impact (2022)

Sur base des premiers dénombrements point-in-time du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi (**2020 et 2021**)

Analyse d'impact: expérience des services participants

1. Enquête en ligne (64 participants)
2. Focus groupes (10 participants)

Objectif

- ⇒ Évaluation des dénombrements précédents et optimisation des dénombrements futurs
- ⇒ Qu'apportent les dénombrements ?

Conditions de base importante

Pour assurer un bon déroulement du dénombrement, il faut une **approbation formelle** de la ville et du CPAS concerné.

Le/La **coordinateur/-trice local.e/régional.e** a un rôle essentiel et prépare le dénombrement :

- Inventorier et contacter tous les services
- Motiver les services pour qu'ils participent
- Former les collaborateurs des services à l'utilisation de la méthode, avec le soutien des chercheurs
- Conclure des accords entre les services pour savoir qui comptabilise quelles personnes
- Préparer les focus groupes

L'importance de l'anonymat

Les données du dénombrement doivent être suffisamment **anonymisées**, surtout dans les petites villes, pour exclure toute possibilité d'identification.

Dans ce sens, une collaboration avec une institution de recherche est nécessaire afin de garantir le respect de la **vie privée** des personnes, de **soutenir** les coordinateurs locaux et d'accroître **l'implication** des organisation.

Facteurs de succès

La collaboration de **travailleurs sociaux du CPAS** est nécessaire pour identifier la catégorie ETHOS 6 'séjour temporaire chez les amis/membres de la famille/tiers'.

La réussite du dénombrement dépend de la '**densité**' du réseau :

- Présence d'une grande diversité de services et existence de collaborations entre eux.
- Collaboration avec de nouveaux services spécifiquement centrés sur les personnes à statut de séjour précaire.

Dans les grandes villes, il est essentiel de procéder à un **dénombrement en rue le matin ou en soirée** :

- Pour comptabiliser les personnes qui dorment dehors.
- Pour identifier des personnes qui ne sont en contact avec aucun service.

5. Enseignements– que permettent les dénombrements?

Que permettent les dénombrements ?

“ *Maintenant que nous disposons des résultats des dénombrements, nous devons les utiliser pour la mise en place d'une stratégie de lutte contre le sans-abrisme au niveau de notre région.* ”

Ria Pattyn

Président Cluster Welzijn DVV
Midwest

Localement, les organisations / autorités travaillent à :

- Plans d'action urbains contre le sans-abrisme et l'absence de chez-soi (e.a. Namur, Louvain)
- Plan d'action régional contre le sans-abrisme et l'absence de chez-soi (e.a. [W13](#))
- Événements de réseautage, consultations inter-organisationnelles, groupes de travail locaux, groupes de pilotage, mise à l'échelle, déploiement ou soutien d'initiatives de Housing First, de logement d'urgence, centres de nuit, tiny houses
- Développement d'un plan de prévention, participation à des projets européens
- ...

5. Enseignements– quelles actions prioritaires sont mises en avant?

Focus sur:

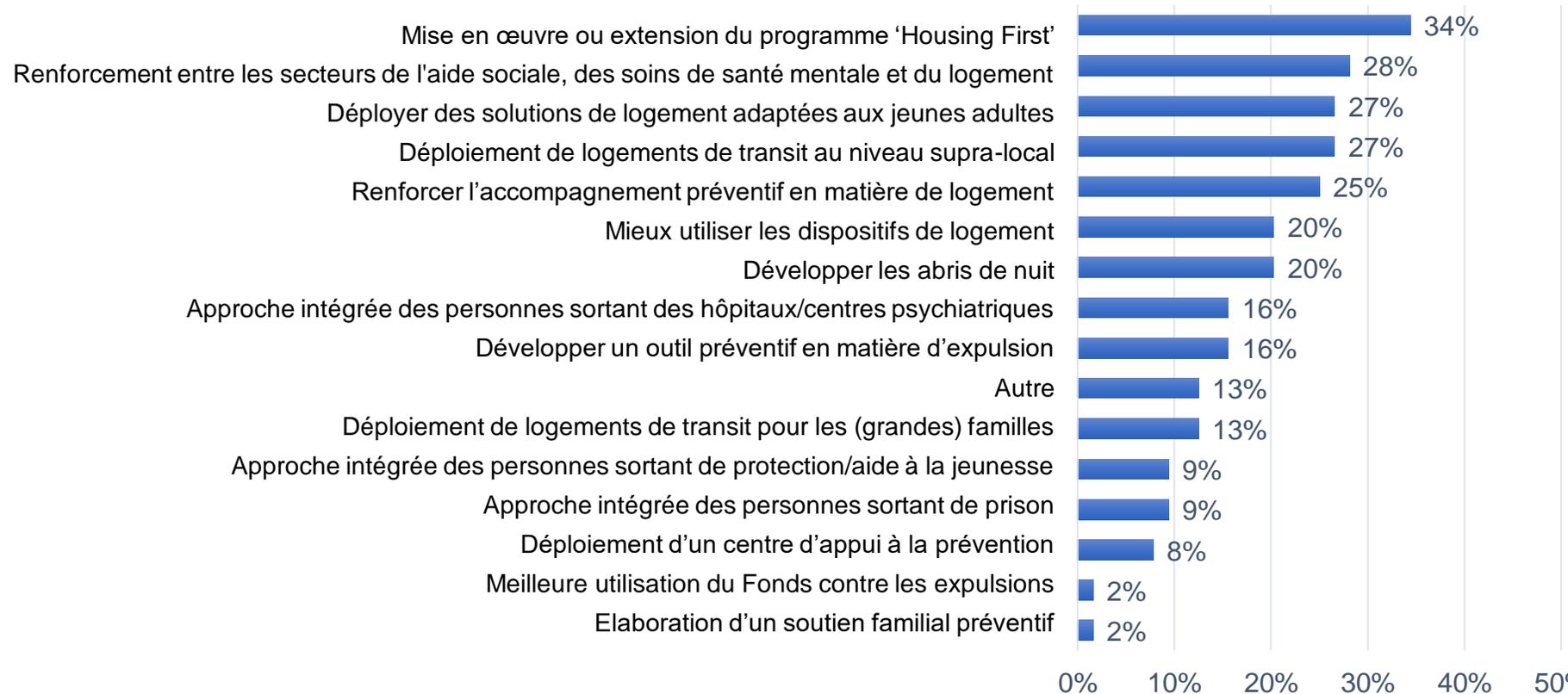
- Solutions orienté logement (Housing Led)
- Collaborations intersectorielles
- Prévention
- Personnes sortant des institutions

“ *Le RSBW ne peut que se réjouir de l'implication de ses partenaires. Ce n'est qu'en objectivant que l'on peut réfléchir à des solutions concrètes et pertinentes à la problématique du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi.* ”

Colette Delmotte

Présidente RSBW

Présidente du CPAS de Nivelles



5. Enseignements– que permettent les dénombrements?

Effets additionnels

- **Des impressions subjectives se voient confirmées par des chiffres:** des données objectives peuvent être utilisées pour élaborer des politiques.
 - En focalisant sur la situation de logement, une approche **multisectorielle, intégrée** devient possible.
- Le dénombrement et l'utilisation de **ETHOS Light** ouvre **le débat sur la définition** du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi.
 - ETHOS Light est un instrument **pratique** et **méthodologique** qui permet d'opérationnaliser la définition légale du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi.
- Le dénombrement '**fait bouger les lignes**' : un **réseau** se forme ou se fortifie, souvent au-delà des frontières communales.
 - Une **plus forte adhésion** à une approche commune du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi a lieu.
- Le dénombrement **crée des attentes** au niveau de la politique locale.
 - Aussi en ce qui concerne la **répétition des dénombrements**: une répétition de l'opération permet de mettre en lumière des tendances au sein de la population concernée. Nous proposons un délai de 2 à 5 ans maximum pour refaire un dénombrement.

Optimalisation

La méthode fait apparaître une **plus grande partie de l'iceberg**, mais des discussions avec des acteurs locaux montrent qu'elle peut encore être **optimalisée** :

- En s'investissant davantage pour **motiver les institutions** (aide à la jeunesse, prison, psychiatrie, structures pour personnes avec un handicap).
- En répondant mieux aux demandes de **volontaires** de services de proximité, étant donné que la méthode ne va pas de soi pour eux.
- En initiant un débat sur la comptabilisation ou non des **résidents en camping**.
- En étant plus attentif aux **Initiatives locales d'accueil** pour les réfugiés.
- Il est plus difficile de toucher des personnes à **statut de séjour précaire**, mais c'est aussi un défi éthique : éviter que le dénombrement ne rende ces personnes visibles.
- En **impliquant** davantage le **public cible** dans le dénombrement.
- **Demande explicite des régions aux chercheurs d'interpréter les chiffres ensemble** et d'obtenir des contributions sur d'éventuelles mesures politiques.

**Étendre la méthode
à une plus grande
échelle**

**Approfondir les
chiffres**

2023 – dénombremments :

- **Wallonie:**
 - Discussions sont en cours avec quatre différents territoires wallons (**La Louvière, Mons, Verviers, et la province de Luxembourg**).
 - Financement par le SPW Intérieur et Action Sociale dès 2023.
- **Flandre:**
 - Dénombrement à **Anvers**
 - Répétitions des dénombremments à **Gand** et **Louvain** moyennant un co-financement des villes.
- **Rapport jeunes adultes** : caractéristiques de profils et expériences des jeunes adultes. [Consultez le rapport 'Le sans-abri et sans chez-soi chez les jeunes adultes'](#)
- Plus **d'analyses quantitatives** à l'automne.



Merci à la Loterie Nationale et à ses joueurs, ainsi qu'à nos nombreux donateurs, pour leur engagement.



www.kbs-frb.be

www.bonnescauses.be

Video: La FRB en une minute

Merci à toutes les villes et tous les CPAS concernés pour leur collaboration.

Merci aussi à toutes les personnes et organisations qui ont consacré du temps pour participer au dénombrement et qui ont ainsi aidé à cartographier la situation du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi dans leur région.

